



Rapport d'activité 2007

2008



Illustration de couverture : Gwen Keraval
(*Histoires de princesses et de royaumes inconnus*, éditions Milan)

SOMMAIRE

1	Rapport moral du Président Gérard David.....	2
2	Rapport d'activité 2007-2008.....	5
	2.1. La situation générale.....	5
	2.2. Les bénévoles.....	8
	2.3. Les structures éducatives d'accueil.....	10
	2.4. Les finances de l'association nationale.....	12
	2.5. Les finances des coordinations départementales.....	14
3	Bilan des actions et perspectives de développement.....	16
	3.1. Les réunions du réseau.....	16
	3.2. L'animation du réseau.....	20
	3.3. Le comité de lecture.....	21
	3.4. La communication.....	22
	3.5. Les partenaires.....	23
	3.6. Les événements.....	27
4	Lire et faire lire au Québec.....	30

ANNEXES

- 1 Les nouvelles conventions
- 2 Le « Guide de formation du lecteur bénévole »
- 3 La lettre aux parents



Photo de groupe après le 9^{ème} Bilan national (octobre 2008 à Lorient)

1. Rapport moral et perspectives (par le Président, Gérard David)

Exercice 2007-2008 Assemblée Générale du 21 mai 2008

En octobre 2009, Lire et faire lire aura dix ans. Il conviendra, en son temps, de marquer cet anniversaire. Ce ne sera pas nécessairement l'occasion d'un radical changement de cap : Lire et faire lire, en dix années d'existence, a montré sa pertinence et son utilité. Et il n'est guère de lieu, du moins dans les espaces de l'éducation et de la culture, qui ne connaisse notre programme. Et malgré le succès, Lire et faire lire doit encore faire des efforts de mobilisation pour répondre non seulement au vœu de ses fondateurs, mais au besoin de la société.

L'Ecole, espace privilégié de notre intervention, a besoin de la contribution cohérente et avisée des acteurs qui, dans leur diversité, constituent l'équipe éducative. Les bénévoles, grâce à la légitimité que leur confèrent leur engagement, leur expérience et la formation qu'ils acquièrent, sont de ces acteurs.

L'attention que porte Lire et faire lire aux seniors dans notre société, ne se concentre certes pas sur la question de leur utilité ou de leur employabilité, mais sur la qualité de la relation intergénérationnelle qu'ils cultivent et dont ils témoignent dans le quotidien de notre action.

Pour ne pas doubler le rapport d'activité, ce rapport moral met l'accent sur quelques éléments saillants au cours de l'exercice passé. La plupart de ces éléments induisent un axe mis en débat en termes d'orientation pour l'avenir.

1. Le développement de Lire et faire lire

La relative stagnation des effectifs signifie davantage la fluctuation de ceux-ci qu'une baisse de mobilisation. A ce jour, la totalité du territoire est concernée, territoire métropolitain et outre-mer. On sait que ce maintien de l'effectif des bénévoles repose sur l'engagement des coordinations départementales, donc sur le dynamisme des deux réseaux porteurs de Lire et faire lire. La pérennité de l'engagement bénévole repose sur la qualité de l'accompagnement, des formations proposées, de l'entretien du sentiment d'appartenance à un projet commun. La question demeure de l'opportunité de la relance d'une importante campagne de recrutement qui donne à Lire et faire lire un second souffle. Sans perdre de vue les impératifs de l'accompagnement qu'imposerait un recrutement nouveau important.

2. L'engagement des réseaux

Les UDAF et les Fédérations de la Ligue de l'Enseignement ont poursuivi cette année leur engagement dans la mise en œuvre de Lire et faire lire, en termes d'investissement humain et de moyens économiques. De plus en plus, Lire et faire lire s'inscrit comme un élément de programme éducatif et culturel intégré au projet et comme un moyen de travailler sur la relation entre les générations, sur la question de la transmission, induisant un effet sur l'ensemble des activités. On peut s'en réjouir. Les réseaux ont intégré l'idée que Lire et faire lire constitue un élément fortement fédérateur et sensibilise les bénévoles et les lieux d'accueil à la globalité de leur démarche et de leurs activités. Les coordinateurs en sont les acteurs déterminants et savent mettre à disposition l'ensemble de leurs savoir-faire, en termes d'organisation, de formation, de ressources.

A ce titre, je souhaite souligner l'engagement et la justesse d'intervention de l'équipe nationale coordinatrice du réseau, dans le maintien d'un lien régulier et stimulant.

3. Les équipes départementales – les Rencontres interrégionales

Lire et faire lire est dans la phase de mise en place de ces équipes. Nous devons souligner la pertinence de cette idée. La mise en place des « bénévoles référents » portera ses fruits à court terme, non seulement dans l'allègement de la tâche des coordinateurs, mais dans le renforcement du sentiment d'appartenance, pour les bénévoles, à un projet commun.

Les Rencontres interrégionales, dont le principe a été maintenu, peuvent être un moment privilégié d'échanges entre ces équipes. Elles devront cependant être repensées, le degré de participation n'étant pas à la mesure de l'investissement, tant au plan national que de la coordination d'accueil. On pourrait imaginer que les interrégionales deviennent le moment de rencontre des équipes départementales en cours de constitution.

4. Les partenariats de Lire et faire lire

Les partenariats sont indispensables à la vie et au développement de notre programme. On peut se réjouir de la reconnaissance de Lire et faire lire auprès des partenaires institutionnels dont le soutien est indispensable au plan économique, comme dans la réflexion sur la relation de Lire et faire lire par rapport aux diverses politiques publiques. Et cela notamment, en matière éducative, culturelle, de la petite enfance, de la politique de la Ville, des centres de loisirs et de tout espace de son intervention.

Nous savons l'effort à fournir pour convaincre des partenaires privés. La démarche en cours (élaboration d'un cahier des charges, amélioration des outils de communication, recherche d'interlocuteurs) devra porter ses fruits à court terme pour garantir la poursuite du projet.

Les partenariats permettant la collaboration avec des associations (le réseau des bibliothèques, la fédération des Salons du Livre, le Printemps des poètes, La Joie par les Livres, Lire en fête, la Fondation de Gérontologie, l'ARPEJ... d'autres fédérations associatives telles que les Aînés Ruraux...) devraient se développer, dans la suite logique des actions menées actuellement.

5. Développement international

Lire et faire lire poursuit sa route dans les pays où l'action est implantée depuis la quasi-origine. Le Conseil d'Administration devra se prononcer quant à la pertinence de poursuivre l'implantation à l'étranger, lorsqu'une sollicitation se manifeste.

6. Diversification des activités

On constate sur le terrain de l'action cette diversification qui ne répond ni à une injonction, ni à la volonté affirmée de s'éloigner de ce qui fait le « noyau dur » de Lire et faire lire. Les bénévoles eux-mêmes manifestent le désir de s'investir, dans le domaine de Lire et faire lire, dans des actions plus larges, ou ciblées sur des publics particuliers, ou dans d'autres espaces que celui de l'Ecole. Ils s'interrogent légitimement, par exemple, sur l'impact de Lire et faire lire dans l'espace familial, sur la possibilité d'élargir l'activité de lecture à d'autres domaines. Les coordinateurs départementaux, pour leur part, intègrent Lire et faire lire à une dynamique d'animation plus globale, autour du livre et plus généralement de l'écrit, par exemple.

Les actions de formation, aux plans national et départemental, qui dépassent fort à propos la dimension purement technique de l'action, induisent à l'évidence l'émergence de points de vue sur le fond et, en conséquence, favorisent l'émergence de pistes nouvelles d'action.

Il y a là matière à une réflexion fondamentale sur la nécessaire maîtrise de cet élargissement, mais aussi sur sa place et sa légitimité à l'égard des politiques éducatives, et des autres acteurs éducatifs et culturels.

Conclusion

Ce rapport succinct se termine à dessein sur cet aspect, un peu nouveau, de Lire et faire lire qui mérite une attention particulière dans le débat d'orientation. Plus largement encore, les témoignages de bénévoles, comme de coordinateurs, montrent que Lire et faire lire intègre, tant dans son action quotidienne que dans la réflexion qu'elle induit, les caractéristiques d'un réel projet d'accompagnement éducatif, devant, à court terme, être reconnu comme tel. Tant par le contenu, que par le rôle important, et nouveau, que peuvent avoir les bénévoles comme acteurs, localement, de lien social.

Le regroupement national de Lorient, en octobre 2008 constituerait un moment d'évaluation de cette dimension, et l'occasion d'affirmer sa pertinence.

Gérard DAVID,
Président de Lire et faire lire

2. Rapport d'activité 2007-2008 :

2.1 La situation générale :

Sur la base d'un questionnaire de bilan départemental rempli par les coordinations départementales, nous pouvons rendre compte de la situation de Lire et faire lire en France en 2007-2008 (*chiffres arrêtés au 30 septembre 2008*).

Le tableau ci-dessous synthétise, département par département, la présence des bénévoles lecteurs et l'implantation dans les structures éducatives d'accueil.

Pour certains bénévoles comme pour les structures d'accueil, l'action Lire et faire lire est engagée depuis plusieurs années, pour d'autres l'expérience est plus récente.

Ce tableau ne rend pas compte du renouvellement qui concerne 25% des effectifs bénévoles.

On note en terme d'effectifs une grande disparité d'un département à l'autre.

Nul doute que les conditions de mise en œuvre soient déterminantes et qu'il y ait un lien direct entre la disponibilité des coordinateurs, les financements mobilisés pour Lire et faire lire et les résultats chiffrés.

Toutefois grâce à ces données, nous pourrions déterminer notre mobilisation pour le développement de Lire et faire lire, en fonction des moyens disponibles dans les coordinations.

DÉPARTEMENT	COORDINATION	Date de démarrage de l'action	BÉNÉVOLES		STRUCTURES	
			2006-2007	2007-2008	2006-2007	2007-2008
01 - AIN	UDAF	2000	140	152	52	47
02 - AISNE	Ligue	1999	30	3	8	0
03 - ALLIER	Ligue	1999	55	73	14	15
04 - ALPES DE HAUTE PROVENCE	Ligue / UDAF	2002	29	25	12	17
05 - HAUTES ALPES	Ligue	2000	2	1	1	1
06 - ALPES MARITIMES	Ligue	1999	129	155	92	153
07 - ARDECHE	Ligue	2004	40	32	14	18
08 - ARDENNES	Ligue	2003	29	28	31	22
09 - ARIEGE	Ligue	2000	26	41	24	17
10 - AUBE	Ligue	2002	48	56	48	54
11 - AUDE	Ligue	2000	28	24	16	20
12 - AVEYRON	Ligue /UDAF	2000	43	27	19	12
13 - BOUCHES DU RHONE	Ligue	2001	109	130	49	61
14 - CALVADOS	LFL dans le Calvados	2001	146	154	47	45
15 - CANTAL	Ligue /UDAF	2001	10	26	7	21
16 - CHARENTE	Ligue /UDAF	2001	131	116	49	44
17 - CHARENTE MARITIME	Ligue	2000	73	108	53	64
18 - CHER	Ligue /UDAF	2004	105	101	42	52
19 - CORREZE	Ligue /UDAF	2002	39	30	17	16
20A - CORSE DU SUD	Ligue	2000	5	6	2	1
20B - HAUTE CORSE	UDAF		0	0	0	0
21 - CÔTE D'OR	Ligue /UDAF	2000	84	89	48	68
22 - CÔTES D'ARMOR	Ligue /UDAF	1999	91	90	55	45
23 - CREUSE	Ligue	2003	8	17	6	5
24 - DORDOGNE	Ligue	2001	40	35	22	11

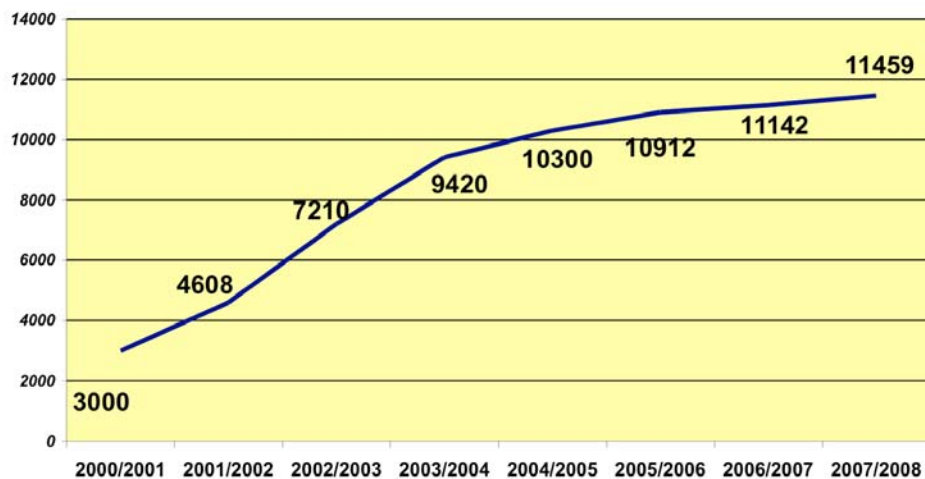
25 - DOUBS	Ligue	2000	42	64	14	19
26 - DROME	Ligue /UDAF	1999	76	81	30	30
27 - EURE	Ligue	2000	118	119	158	75
28 - EURE ET LOIR	Ligue	2000	77	83	42	40
29 - FINISTERE	Ligue / UDAF	2000	206	134	44	42
30 - GARD	Ligue /UDAF	2000	239	237	99	108
31 - HAUTE GARONNE	LFL 31	2000	102	133	96	122
32 - GERS	Ligue	2002	36	48	15	25
33 - GIRONDE	Ligue	2001	197	179	75	96
34 - HERAULT	Ligue /UDAF	2000	29	32	20	33
35 - ILLE ET VILAINE	Ligue /UDAF	2000	176	205	83	97
36 - INDRE	Ligue /UDAF	1999	22	26	25	37
37 - INDRE ET LOIRE	Ligue /UDAF	1999	220	62	37	32
38 - ISERE	Ligue	2000	305	320	101	102
39 - JURA	Ligue /UDAF	2002	62	47	10	6
40 - LANDES	Ligue	2000	52	67	23	35
41 - LOIR ET CHER	Ligue	2000	28	34	15	26
42 - LOIRE	LFL dans la Loire	2000	147	165	73	79
43 - HAUTE LOIRE	Ligue	2000	24	25	9	13
44 - LOIRE ATLANTIQUE	Ligue /UDAF	2000	786	713	120	130
45 - LOIRET	Ligue /UDAF	1999	52	70	19	44
46 - LOT	Ligue	2001	23	16	10	9
47 - LOT ET GARONNE	Ligue	2001	53	62	19	24
48 - LOZERE	Ligue	2005	15	14	3	3
49 - MAINE ET LOIRE	Ligue /UDAF	2000	251	270	97	103
50 - MANCHE	LFL dans la Manche	2002	131	137	69	72
51 - MARNE	LFL dans la Marne	2000	126	150	106	126
52 - HAUTE MARNE	Ligue	2002	57	73	32	34
53 - MAYENNE	Ligue /UDAF	2000	90	111	29	31
54 - MEURTHE ET MOSELLE	Ligue	1999	156	162	33	37
55 - MEUSE	Ligue /UDAF	2002	103	102	66	74
56 - MORBIHAN	Ligue /UDAF	1999	215	240	55	72
57 - MOSELLE	Ligue	1999	75	94	70	58
58 - NIEVRE	Ligue	1999	113	73	29	30
59 - NORD	Ligue / EGPE (UDAF)	2000	236	267	144	186
60 - OISE	Ligue	2003	18	22	20	19
61 - ORNE	LFL dans l'Orne	2001	36	49	17	20
62 - PAS DE CALAIS	Ligue /UDAF	2003	181	221	65	86
63 - PUY DE DÔME	Ligue /UDAF	2000	54	45	24	20
64 - PYRENEES ATLANTIQUES	Ligue	2002	155	218	97	100
65 - HAUTES PYRENEES	Ligue /UDAF	2002	29	37	15	24
66 - PYRENEES ORIENTALES	LFL 66	2000	75	81	54	91
67 - BAS RHIN	Ligue /UDAF	2001	109	114	52	51
68 - HAUT RHIN	Ligue	1999	68	70	47	56
69 - RHÔNE	LFL dans le Rhône	2003	215	218	99	101
70 - HAUTE SAÔNE	Ligue /UDAF	1999	39	43	19	18
71 - SAÔNE ET LOIRE	Ligue	2000	37	36	10	15
72 - SARTHE	Ligue	1999	91	131	41	50

73 - SAVOIE	Ligue /UDAF	2000	191	247	38	46
74 - HAUTE SAVOIE	Ligue	2005	3	20	1	14
75 - PARIS	Ligue /UDAF	2000	607	599	320	361
76 - SEINE MARITIME	Ligue	2001	184	233	73	88
77 - SEINE ET MARNE	Ligue	2000	127	123	88	72
78 - YVELINES	Ligue /UDAF	1999	258	253	107	116
79 - DEUX SEVRES	Ligue /UDAF	2000	54	44	40	42
80 - SOMME	Ligue	2000	60	54	39	44
81 - TARN	Ligue	2000	56	54	26	27
82 - TARN ET GARONNE	Ligue /UDAF	2001	45	44	35	36
83 - VAR	Ligue	1999	556	498	156	158
84 - VAUCLUSE	Ligue	2000	35	64	10	26
85 - VENDEE	Ligue	2000	200	179	42	81
86 - VIENNE	Ligue /UDAF	2001	86	90	50	62
87 - HAUTE VIENNE	Ligue /UDAF	1999	139	133	63	45
88 - VOSGES	Ligue	1999	92	94	27	31
89 - YONNE	Ligue	2001	54	65	22	28
90 - BELFORT	Maison de l'environnement (Ligue)	2003	14	14	10	7
91 - ESSONNE	Ligue /UDAF	2000	198	219	45	51
92 - HAUTS DE SEINE	LFL dans les Hauts de Seine	1999	165	146	53	54
93 - SEINE SAINT DENIS	Ligue	1999	70	116	23	55
94 - VAL DE MARNE	Ligue /UDAF	2000	215	223	98	101
95 - VAL D'OISE	Ligue	1999	380	297	127	123
971 - GUADELOUPE	Ligue	2002	4	21	4	4
972 - MARTINIQUE	Ligue	2002	0	7	0	5
974 - REUNION	LFL 974	2000	81	81	27	28
987- POLYNESIE	Ligue	2006	81	89	18	38
TOTAUX			11142	11459	4700	5255

2.2. Les bénévoles :

2.2.1. Evolution des inscriptions des bénévoles

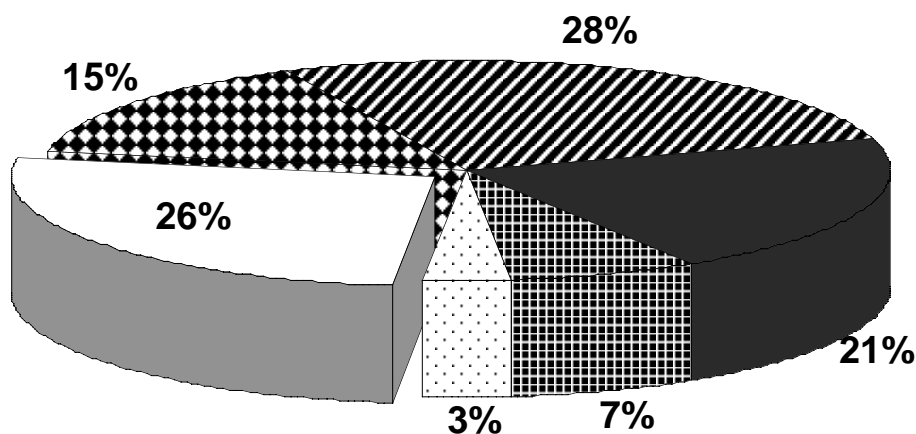
Cette année nous avons enregistré **une croissance de 2,84 %** avec l'inscription de 317 lecteurs de plus qu'en 2006-2007, et **un taux de renouvellement de 25 %**.



2.2.2. Formations départementales

La formation des lecteurs bénévoles est un élément important du travail des coordinateurs. Pour nos partenaires, c'est un gage de la qualité de nos interventions.

Nous avons réalisé **80443 « journées stagiaires »** (journées de formation x nombre de stagiaires) Sans faire des bénévoles des professionnels, Lire et faire lire a le souci de leur donner les informations sur l'actualité de l'édition et leur faire partager les techniques des bibliothécaires mais aussi des comédiens, la lecture à voix haute ne s'improvisant pas.



2.2.3. Formations nationales

Lire et faire lire propose cinq modules de formation destinés aux bénévoles.

Il s'agit ainsi de mieux préparer leur participation aux événements nationaux :

- « Lire la poésie » (sensibilisation avant inscription au Prix Poésie)
- « Lire en public » (préparation aux lectures publiques à l'occasion de Lire en Fête, de la Semaine bleue, des Semaines d'Education contre le racisme, etc.)
- « Lire en centres de loisirs » (préparation de l'opération « Sacs de Pages »)
- « Lire aux tout petits » (développement dans les structures de la Petite enfance)
- La constitution et « la mise en place des Equipes départementales » font l'objet du dernier module.

Ces rencontres d'une demi-journée sont organisées localement et peuvent réunir les bénévoles de plusieurs départements, dans la limite d'une vingtaine de participants.

En 2007, nous avons réalisé les formations suivantes :

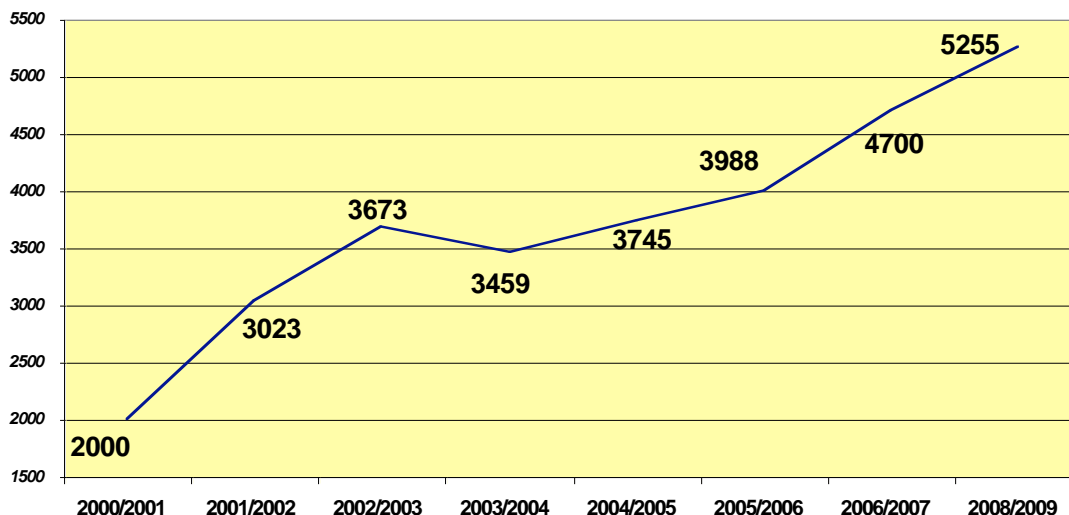
- Lire en centre de loisirs : 8 départements
- Lire en public : 10 départements
- Equipe départementale : 4 départements
- Lire la poésie : 13 départements

2.3. Les structures éducatives d'accueil :

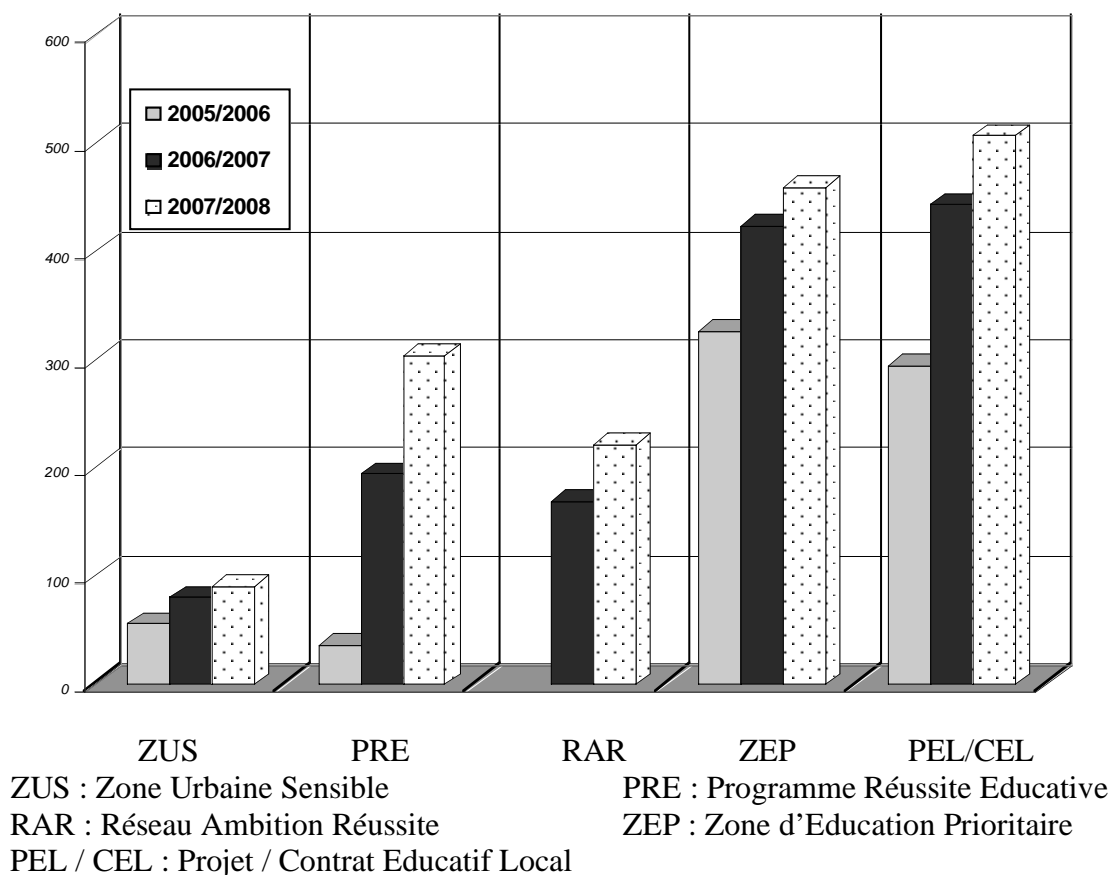
Nous comptabilisons en 2008, 4620 écoles et 635 autres structures éducatives d'accueil, soit 88 % d'écoles pour **une progression globale de 11,80 %** (555 structures supplémentaires). Environ **250 000 enfants** bénéficient des séances de lectures Lire et faire lire.

2.3.1. Les écoles

Les écoles sont à **61,88 % des écoles élémentaires** et à 38,12 % des écoles maternelles. Nous sommes implantés à 37,95 % en zones rurales, à 10,77 % en zones semi-urbaines et à **51,28 % en zones urbaines.**

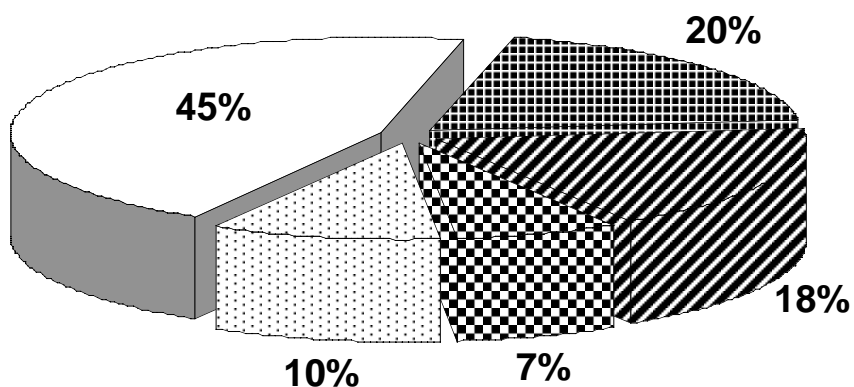
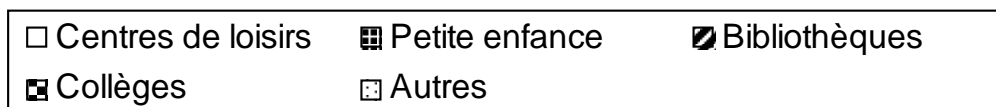


L'éducation prioritaire



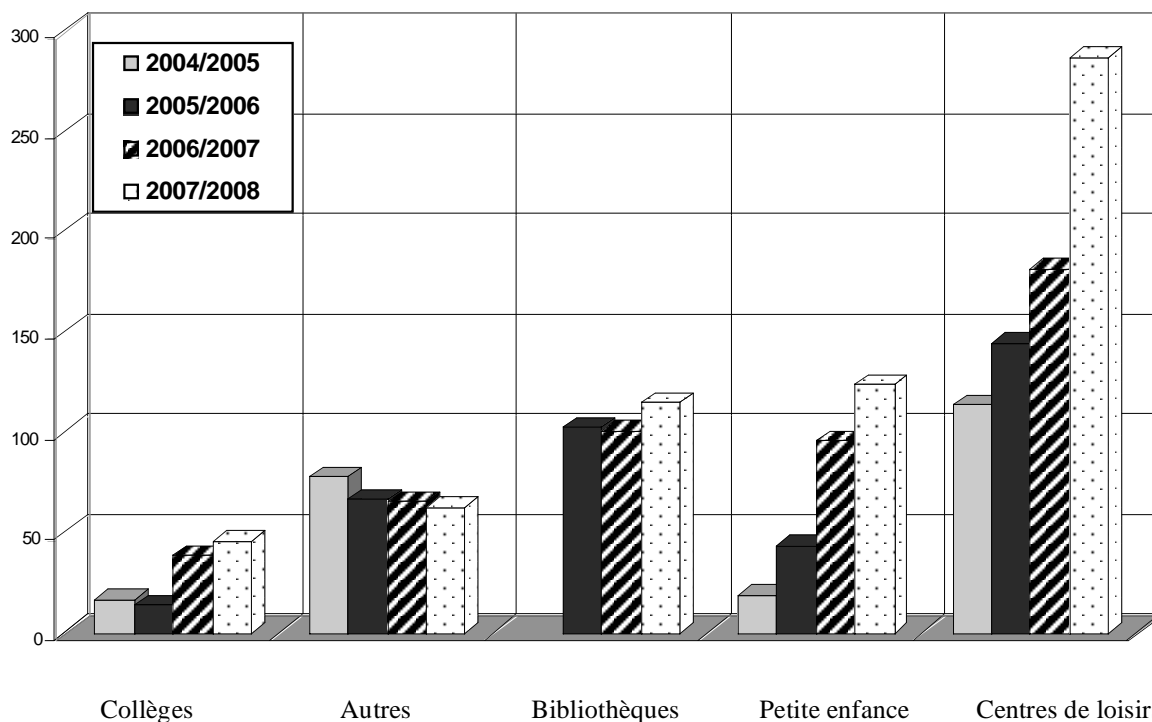
2.3.2. Les structures autres que l'école

Outre l'école, nous sommes présents dans différents types de structures :



Les structures « autres » sont essentiellement des établissements médicalisés, des centres d'accueil des gens du voyage, des maisons de retraite, des centres sociaux, des établissements pénitentiaires.

Evolution du nombre des structures autres que l'école :



La diversification des lieux d'intervention des bénévoles Lire et faire lire se poursuit en privilégiant les enfants les plus jeunes.

2.4. Les finances de l'association nationale :

2.4.1. Ressources

L'association nationale Lire et faire lire a pour mission la coordination et l'animation du réseau, la communication, la promotion et le plaidoyer de Lire et faire lire.

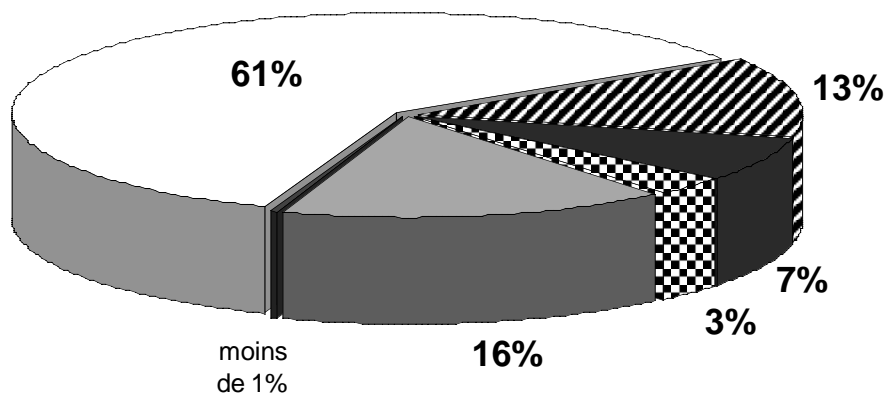
Son financement est assuré en 2008 par des subventions versées par :

- le Ministère de l'Education nationale (MEN): 100 000 €
- la Direction du Livre et de la Lecture (DLL) : 50 000 €
- la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) : 25 000 €
- le Conseil de Développement de la Vie Associative (CDVA) : 21 831 €
- l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'égalité des chances (Acsé) : 20 000 €
- la Délégation Générale de l'Action Sociale (DGAS): 20 000 €
- Emploi Tremplin Ile de France : 15 000 €
- le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative (MSJSV): 13 000 €
- le Conseil régional de Bretagne : 10 000 €
- le Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire (FONJEP) : 7320€
- le Centre National du Livre (CNL): 3000 €

et des mécénats et dons :

- la Fondation Fortis France : 30 000 €
- Milan Presse : 17 637 €
- le magazine Lire (Camion des mots) : 8651 €
- les dons : 785 €

Soit un budget global de **342 224 €**.



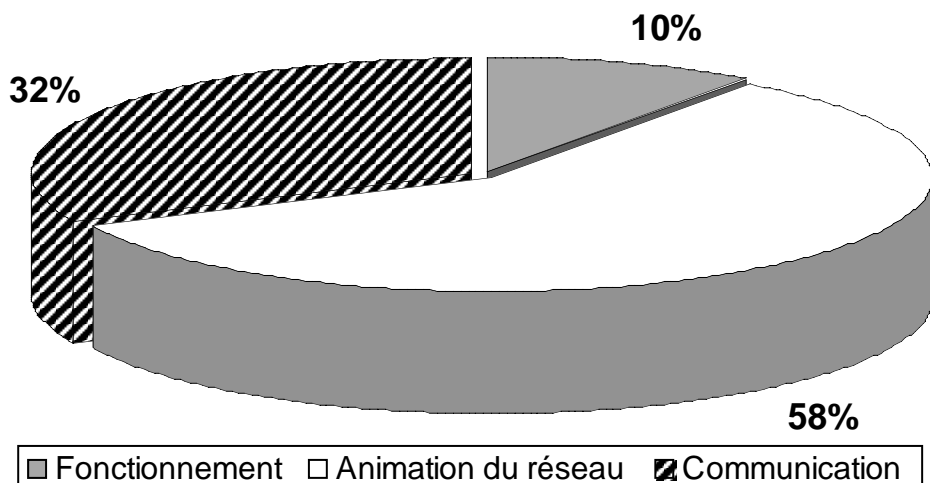
□ Etat	▨ Emplois et Formations	■ CNAF
▣ Collectivités territoriales	▩ Mécénat	■ Dons

2.4.2. Charges

Nous présentons les charges en 3 rubriques : les dépenses de communication, les dépenses d'animation du réseau, les dépenses de fonctionnement (frais de gestion administratifs, amortissement de matériel, etc.)

Nous avons affecté les salaires et frais généraux aux activités auxquelles ils sont liés afin d'avoir une bonne représentation de la répartition des dépenses de la structure.

Cette année l'organisation de formations nationales a provoqué l'augmentation du budget Animation du réseau (58%). La Rencontre nationale de Lorient, quant à elle, a eu un impact sur le budget Communication (32%).



Chaque année depuis 2001, les comptes de Lire et faire lire sont certifiés par un Commissaire aux comptes.

2.5. Les finances des coordinations départementales :

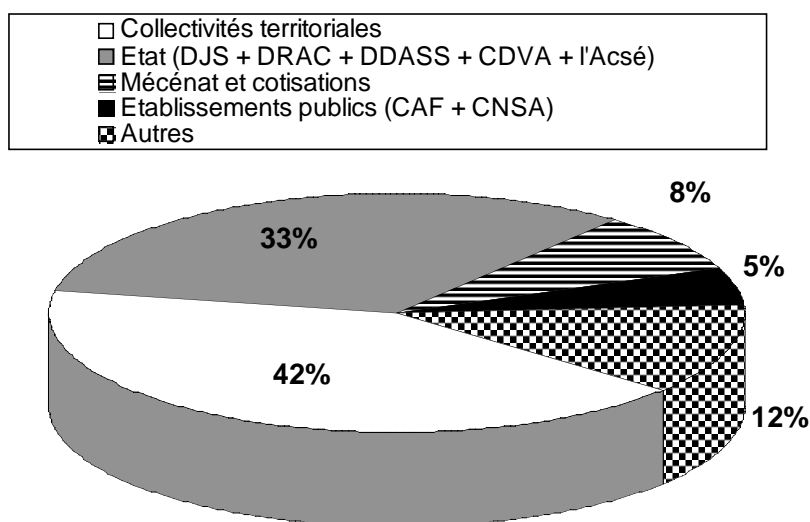
Le budget consacré au programme Lire et faire lire dans chaque département comprend la mise à disposition de moyens (salariés, locaux, matériel et services) par les UDAF et les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement, et les financements extérieurs.

Ces apports de nos deux réseaux ne sont pas comptabilisés au niveau national (pas de consolidation des mises à disposition de moyens dans les départements).

Toutefois nous disposons d'une estimation du temps consacré à la coordination du programme dans les départements. En additionnant l'ensemble des temps de travail déclarés, on chiffre à 1 000 heures par semaine le temps consacré dans les départements à la coordination du programme Lire et faire lire. (*Sondage de 2004*).

En 2008, 70 coordinations départementales déclarent **444 500 € de recettes** réparties ainsi :

- 18,13% des financements sont obtenus auprès des conseils généraux;
 - 17,80% auprès des communes et intercommunalités;
 - 15,32% auprès du CDVA (Conseil du Développement de la Vie Associative) ;
 - 7,77% auprès des DDJS/DRJS (Directions Départementales/Régionales de la Jeunesse et des Sports);
 - 6,98% par le mécénat (Caisse des Dépôts et Consignations Midi-Pyrénées, Fondation Caisse d'Epargne, Banques populaires, Crédit Mutuel, Rotary Club, Aviva, etc.)
 - 5,94% auprès conseils régionaux;
 - 4,23% par les DDASS (Directions Départementales de l'Action Sociale et Sanitaire);
 - 4,10% auprès des DRAC (Directions Régionales des Affaires Culturelles);
 - 2,83% par les CAF (Caisses d'Allocations Familiales);
 - 2,01% par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA : programme « Bien vieillir »);
 - 1,42% par l'Acisé (Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances);
 - 1,19 % par les dons et les cotisations.
- Des financements particuliers (tels que le Fonds Social Européen-FSE, le Fonds de coopération de la Jeunesse et l'Education Populaire-FONJEP, le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance-FIPD, l'Etablissement pour la Prévention, en Polynésie, et les associations partenaires) représentent 12,25% des subventions.



Par département, les recettes s'établissent en moyenne ainsi :

- les DDASS : 3 coordinations perçoivent un total de 18798 € soit 6266 €/département;
- les DRAC : 5 coordinations perçoivent un total de 18250 € soit 3650 €/département;
- les communes et intercommunalités : 25 coordinations perçoivent 79125 € soit 3165 €/département;
- les conseils généraux : 26 coordinations perçoivent un total de 80600 € soit 3100 €/département;
- la CNSA : 3 coordinations perçoivent un total de 8949 € soit 2983 €/département;
- le CDVA : 29 coordinations perçoivent un total de 68121 € soit 2349 €/département;
- les mécènes : 14 coordinations perçoivent un total de 31038 € soit 2217 €/département;
- l'Acse : 3 coordinations perçoivent un total de 6300 € soit 2100 €/département;
- les conseils régionaux : 13 coordinations perçoivent un total de 26390 € soit 2030 €/département;
- les CAF : 7 coordinations perçoivent un total de 12565 € soit 1795 €/département;
- les DDJS ou DRJS : 28 coordinations perçoivent un total de 34552 € soit 1234 €/département;
- les donateurs et adhérents : 7 coordinations perçoivent un total de 5117 € soit 731 €/département;

3. Bilan des actions et perspectives de développement :

3.1. Les réunions du réseau :

3.1.1. Rencontres interrégionales

Chaque année l'association Lire et faire lire propose aux coordinateurs départementaux et bénévoles relais de participer aux "Rencontres interrégionales Lire et faire lire".

Angers mercredi 12 décembre 2007, Grenoble vendredi 18 janvier 2008, Auch mardi 29 janvier 2008, Epinal mercredi 30 janvier 2008 et Paris jeudi 7 février 2008 ont ainsi accueilli quelque 300 personnes.

Lire et faire lire remercie les intervenants qui ont répondu à son invitation ainsi que les équipes des coordinations départementales qui ont accueilli dans d'excellentes conditions ces Rencontres interrégionales 2007-2008.

Les matinées étaient consacrées au « Lien intergénérationnel dans le programme Lire et faire lire », et les après-midi à « De nouvelles pistes pour mieux accompagner nos bénévoles »

Connaissance de notre public de bénévoles « Seniors ».

L'animatrice réseau nationale des Aînés Ruraux, Delphine Guillaume, et des administratrices locales ont présenté leur association. Des initiatives intéressantes comme, notamment, le prix littéraire gersois « Le coup de cœur des Aînés » peuvent correspondre parfaitement à nos actions.

Les clubs des aînés ruraux sont des viviers potentiels de bénévoles pour notre action et pourtant difficiles à motiver, ces retraités étant souvent pivots du dispositif familial (cette génération prend souvent en charge à la fois les jeunes adultes et les parents âgés).

A Grenoble, l'association Alertes 38 s'intéresse à la gérontologie. Elle a pour but d'alerter sur les dysfonctionnements de la prise en charge des personnes âgées et de proposer de nouvelles idées pour prendre en compte la question du vieillissement de la société.

Mettons l'accent cette année sur deux types de livres : ceux traitant d'intergénérationnel et ceux destinés aux tout petits

Afin de favoriser le lien intergénérationnel, il est important de trouver des livres qui touchent tous les âges de la vie. Le Prix Chronos est une manifestation parfaite pour cela.

Grâce au partenariat avec la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) nous allons nous développer dans les structures « petite enfance » mais que lire à ces très jeunes enfants ?

Les différentes bibliothécaires locales, ou Nathalie Beau experte de l'album au sein de la Bibliothèque nationale de France, Centre national de la Littérature pour la jeunesse - La Joie par les Livres, ont expliqué que les interventions en crèches se font avec un assortiment de livres variés et sur la base de *Un bébé, un livre, une voix* (Ed. Grandir) : manipulations, changements de postures, importance du regard, de la présence totale, chants, sonorités, etc.

A Grenoble, la Rencontre interrégionale s'est déroulée au CRDP (Centre Régional de Documentation Pédagogique). Ce fut l'occasion de présenter son original pôle littérature jeunesse, coordonné par Annie Frarin et dont le fonds peut être consulté sur Internet :

<http://www.crdp.ac-grenoble.fr/doc/index.htm>

Les après-midi furent l'occasion de présenter différents nouveaux outils et dispositifs à disposition des coordinateurs : les formations nationales, le « Guide de formation des bénévoles » qui sera distribué à la rentrée 2008, les équipes départementales et le service civil volontaire.

Lors de ces Rencontres interrégionales plusieurs jeunes ont pu témoigner de leur action à Lire et faire lire dans le cadre de leur **Service civil volontaire effectué au sein des fédérations de la Ligue de l'enseignement.**

La Ligue de l'enseignement, agréée pour cela, a lancé une grande campagne de recrutement de jeunes de 18 à 25 ans s'engageant pour 6, 9 ou 12 mois dans une mission dite d'intérêt général. En échange ils ne touchent pas un salaire mais une indemnité de subsistance de 627 euros.

Les jeunes « services civils volontaires » peuvent ainsi avoir pour mission de travailler sur Lire et faire lire et d'épauler le coordinateur départemental, qui sera leur tuteur. Une douzaine sont actuellement dans ce cas.

3.1.2. La 1^{ère} Rencontre nationale à Lorient

Le réseau Lire et faire lire a exprimé le besoin de partager ses bonnes pratiques et de développer une « culture commune ». Tout cela à l'occasion d'un événement convivial, festif et culturel.

L'association nationale a alors proposé l'organisation d'un rassemblement national annuel. Avec cette « Rencontre nationale », Lire et faire lire a pour objectifs :

- de partager les pratiques des coordinations
- de développer la formation des bénévoles et coordinateurs
- d'enrichir son réseau par des apports artistiques
- de développer la convivialité au sein de son réseau
- de communiquer son action
- de développer ses partenariats
- de tenir son Bilan national annuel

Le comité de pilotage de cette Rencontre nationale s'est réuni dès le 4 février 2008 afin d'organiser cette importante manifestation. Un questionnaire publié dans le bulletin « Il était une fois » de mai 2007 a permis de mieux cerner l'intérêt des bénévoles pour cette manifestation. Quelque 300 participants sont attendus à Lorient les 15, 16, 17 octobre 2008.

Réunissant des membres du C.A. de Lire et faire lire, l'équipe nationale et la coordination Lire et faire lire du Morbihan, ce comité de pilotage s'est réuni également les 27 février, 20 mars, 17 avril, 23 mai, 11 juin, 9 juillet, 11 et 23 septembre 2008.

Au cours de ces réunions, le programme de la manifestation a été défini, les intervenants choisis, la communication planifiée et l'organisation détaillée.

L'équipe nationale s'est rendue à deux reprises à Lorient afin de préparer le déroulement de la manifestation dans le Palais des Congrès.

Le compte rendu de la Rencontre nationale figurera dans le prochain rapport d'activité (2008-2009)

3.1.3. 9^{ème} Bilan national

Le traditionnel Bilan national s'est déroulé cette année non pas en juin mais à l'occasion de notre Rencontre nationale à Lorient, jeudi 16 octobre 2008, en présence de quelque 300 bénévoles, coordinateurs et partenaires de l'association.

Dans le cadre du **rapport moral** et du rapport d'orientation, le président Gérard David devait réaffirmer que « *L'école est le coeur, le noyau dur de notre travail. Tout le monde a dans l'esprit les questionnements de l'Education nationale sur les dispositions nouvelles : accompagnement éducatif, réaménagement du temps scolaire. Nous devons mettre en avant la reconnaissance de bénévoles comme compétents et partenaires à part entière.*

Lire et faire lire fait de la « Petite enfance », au-delà d'une convention signée avec la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales), un domaine privilégié d'intervention que l'association souhaite amplifier. L'enjeu, notamment pour la relation à la famille, est une dimension importante de Lire et faire lire. »

Enfin, Gérard David insistait sur la nécessité de poursuivre le développement des équipes départementales Lire et faire lire.

Laurent Piolatto, délégué général, présentait le **rapport d'activité** 2007-2008.

Présent à l'occasion de ce 9^{ème} bilan national, **Alexandre Jardin** indiquait qu'« ayant besoin de

fiction», il se mettait entre parenthèse de Lire et faire lire pour se consacrer à son travail d'écrivain. « *Sommes-nous capables de faire de ce pays un club de lecteurs ? J'aimerais que vous débattiez de cela avant de fêter les 10 ans de Lire et faire lire.* » a-t-il proposé aux bénévoles.

Administrateur national au titre de l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales), Rémy Guilleux rappelait dans son intervention que « *la première mission de l'UNAF, c'est de représenter l'ensemble des familles* » et que cultiver le lien entre les générations était un objectif majeur. En soulignant l'importance de l'espérance de vie (4 générations peuvent vivre les unes avec les autres), il insistait sur le rôle fondamental de l'expérience.

Administrateur national au titre de la Ligue de l'enseignement et trésorier de Lire et faire lire, Eric

Favey précisait que « *lire ne supportant pas l'impératif, nous sommes obligés de faire preuve d'imagination et que le mérite de Lire et Faire Lire était de tracer une voie, un chemin partagé.* »

Au cours de son intervention, il lançait également un appel solennel, rappelant que si nous connaissons la force de l'engagement contre la fatalité sociale, il fallait un minimum vital de moyens et qu'il n'était pas certain que ce minimum soit garanti. Partout (culture, jeunesse, éducation nationale, politique de la ville) une réduction de plusieurs millions d'euros est annoncée.

« *Nous savons qu'agir est difficile, mais l'inaction est sans espoir !* » concluait Eric Favey.

Au nom du Ministère de l'Education nationale, Joëlle Billon-Galliot, chargée d'étude pour l'art et la culture (Dgesco) tenait à remercier les bénévoles de Lire et faire lire pour leur action. Dans son intervention elle rappelait que 15% des élèves ont des difficultés à la lecture à l'entrée en 6^{ème} et que la lutte contre l'illettrisme, l'échec scolaire est une priorité, plus actuelle que jamais. « *Votre présence à l'école est extrêmement importante, vous êtes complémentaires des enseignants.* » précisait Mme Billon-Galliot à l'attention des bénévoles.

3.1.4. Journées de formation des nouveaux coordinateurs

L'équipe nationale de Lire et faire lire organise désormais chaque année, deux fois par an, une journée de formation destinée aux coordinateurs, volontaires et relais.

Ces formations se sont déroulées le 4 octobre 2007 et le 5 février 2008 à l'UNAF.

Au programme : un historique de Lire et faire lire, la présentation du programme et des outils (communication, guide des bénévoles..), la présentation des tâches recensées dans la « fiche de mission » du coordinateur, une rencontre-débat avec les administrateurs, etc.

25 nouveaux coordinateurs départementaux Lire et faire lire ont participé à ces journées.

La première nous a permis d'informer les nouveaux coordinateurs des fédérations de la Ligue de l'enseignement de l'Ariège (Claudine Adam), de l'Aude (Florence Lenoble), des Côtes d'Armor (Louise Dilasser), du Loir-et-Cher (Sandrine Brochard), de la Loire (Laetitia Prost), de la Lozère (Stéphanie Julien), de la Meurthe-et-Moselle (Anny Vaicle), du Haut-Rhin (Edith Portal), de la Saône-et-Loire (Christine Richard), du Vaucluse (Faustine Deville), de la Vendée (Christelle Bouchet), et de l'UDAF de l'Essonne (Janick Teste).

Etaient présents à la seconde, les coordinateurs des fédérations de la Ligue de l'enseignement de l'Aube (Nadia Rabat et Sadya Saidoun), de la Côte d'Or (Lucie Trévisan), de la Dordogne (Laurent Pichot), du Finistère (Alexandre Gogendeau), de l'Ille-et-Vilaine (David Bougeard), de la Moselle (Carole Rotondella), de Savoie (Lise Roux), du Var (Isabelle Bedu), du Val-de-Marne (Julien Sahuguet); de l'UDAF du Cher (Elisabeth Lagonotte), de Haute-Saône (Pascale Mercet) et la Présidente de Lire et faire lire dans les Hauts-de-Seine (Marie-France Popot).

Les coordinateurs ont également, et pour la première fois, été invités à suivre une formation d'une journée, le 12 juin 2008 à Paris (siège de l'UNAF), sur le thème "Comment communiquer avec la presse".

Animée par Jean-Pierre Spirlet, journaliste et ancien Président de notre partenaire l'Association Régions Presse Enseignement Jeunesse (ARPEJ), cette journée permettait de mieux appréhender le travail des journalistes et les moyens de les intéresser, afin de faire connaître au mieux nos événements.

Une fiche de synthèse de tous ces conseils est disponible dans notre intranet.

3.2. L'animation du réseau

3.2.1. Au niveau national

Deux réseaux associatifs portent le programme en départements : les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement et les Unions Départementales des Associations Familiales.

L'association nationale Lire et faire lire s'attache particulièrement à entretenir des rapports très réguliers avec eux.

Le Conseil d'administration de Lire et faire lire a été renouvelé en 2008. Les nouveaux administrateurs sont Danièle Botrel et Philippe Auzet (au titre de la Ligue de l'enseignement), Rémy Guilleux et Patricia Humann (au titre de l'UNAF). Ils ont rejoint Gérard David (président), Alain Feretti (vice-président), Eric Favey (trésorier) et Luc Flichy (administrateur).

3.2.2. Le « Groupe réseaux »

Le Conseil d'Administration de Lire et faire lire a souhaité que soit constituée une cellule de suivi régulier technique et politique du réseau des coordinations départementales Lire et faire lire.

Formé de deux administrateurs (Philippe Auzet pour la Ligue et France Picard, puis Patricia Humann pour l'UNAF), du délégué général et de l'animatrice réseau de Lire et faire lire, ce « Groupe réseaux » se réunit tous les deux mois depuis mars 2006, afin d'étudier les dossiers présentés par l'animatrice réseau, puis d'émettre un avis soumis au C.A.

En 2007-2008, 5 réunions ont eu lieu. Etaient principalement à l'ordre du jour :

- Le 10 septembre 2007 : les changements de coordinateurs, les équipes départementales, la reconduction du label Lire et faire lire pour les associations départementales, les conventions d'objectif UNAF, l'assurance des enfants, les possibilités de développement dans les Hautes-Alpes, la possible implication de l'UDAF du Cantal, les conventions associatives du Nord, l'organisation en Haute-Savoie, le démarrage de l'action à Mayotte et en Guyane grâce aux USEP et en Nouvelle Calédonie (Ligue de l'enseignement).
- Le 26 octobre 2007 : les nouveaux modèles de conventions avec les structures d'accueil (**voir Annexe n°1**), les Rencontres interrégionales 2007-2008, la convention entre Lire et faire lire Val-de-Reuil et la fédération de la Ligue de l'enseignement de l'Eure, compte-rendu de la réunion du 21/09/07 visant la réorganisation en Haute-Savoie, répartition des tâches entre la fédération de la Ligue de l'enseignement et l'UDAF de la Meuse.
- Le 15 janvier 2008 : répartition des tâches entre la fédération de la Ligue de l'enseignement et l'UDAF des Alpes-de-Haute-Provence, les services civils volontaires, l'organisation de Lire et faire lire au Congo.
- Le 27 février 2008 : l'UDAF de Haute-Corse, nouvelle coordination possible.
- Le 2 juin 2008 : présentation du fonctionnement du groupe à Patricia Humann (suite au départ en retraite de France Picard), projet de création de Lire et faire lire à Madagascar, arrêt de Lire et faire lire en Suisse, projet de charte pour les associations Lire et faire lire étrangères.

3.2.3. De nouveaux outils : le « Guide de formation du lecteur bénévole »

Les documents répertoriés, ou réalisés, par les membres de la commission « Formations des bénévoles » de 2006-2007 étaient mis à disposition du réseau sur internet en 2007-2008 afin d'être testés.

Corrigé, complété, mis en page et relié le « Guide de formation du lecteur bénévole » sera fourni aux coordinateurs à la rentrée 2008.

Voir Annexe n°2.

3.3. Le comité de lecture national

Afin de proposer aux nouveaux bénévoles, ou aux indécis, des livres adaptés à nos types de lectures, nous avons créé un Comité de lecture à la Rentrée 2007.

Ce groupe de lecture et critiques littéraires comporte une vingtaine de membres : bénévoles hommes et femmes, d'Ile de France et de province, lisant auprès de toutes les tranches d'âges, ainsi que de coordinateurs, dont une ancienne éditrice.

Les membres du comité sont avertis en priorité des événements littéraires et participent, pour la plupart, aux lectures de l'Espace jeunesse du Salon du Livre de Paris.

Les premières réunions eurent lieu les 2 et 25 octobre 2007, dans les locaux de notre partenaire « La Bibliothèque nationale de France, Centre national de la Littérature pour la jeunesse - La Joie par les Livres ». Il s'agissait alors de lire les ouvrages proposés par les bibliothécaires, d'en discuter ensemble, et de faire une sélection à l'unanimité afin de réaliser le dossier « Littérature jeunesse » du numéro de novembre de la revue « Il était une fois ».

Le groupe s'est à nouveau retrouvé le 10 juin, au siège de Lire et faire lire.

Ces réunions de la rue Récamier concernent les ouvrages commandés ou reçus automatiquement par la Chargée de Communication-Animatrice réseau.

Les livres peuvent être empruntés afin d'être testés auprès des enfants.

Les ouvrages plébiscités à l'unanimité seront mis de côté pour le prochain dossier de « Il était une fois ». Les coups de cœur plus personnels alimentent la nouvelle rubrique du site internet « Nos livres coups de cœur ».

3.4. La communication

3.4.1 Le matériel

La majeure partie du matériel de communication (dépliants, affiches, fiches d'inscription, cartes de bénévoles...) doit à présent être commandée annuellement au printemps. Les coordinateurs reçoivent la plupart fin juin.

Notre revue destinée aux bénévoles, « Il était une fois », est une parution semestrielle, tirée à 18 000 exemplaires et publiée en novembre 2007 et mai 2008. Cette année, le dossier « littérature jeunesse » étant plus conséquent, le numéro de novembre faisait 20 pages, et non 18. Son hors-série « spécial structures éducatives » fut diffusé cette année en mai, et non en mars, aux coordinations.

Une nouvelle affiche A2 illustrée visant tout particulièrement le recrutement de nouveaux bénévoles, a été réalisée en partenariat avec les éditions Milan. Elle fut tirée à 7000 exemplaires en novembre 2007.

Une « Lettre aux parents » a été fournie aux coordinateurs et insérée à la fin du numéro de novembre de la revue « Il était une fois ». Cette plaquette d'une page permet d'informer les parents de la participation de leur enfant aux séances de lecture animées par les bénévoles de Lire et faire lire.

Voir annexe n°3.

Au cours de l'été 2008, le dépliant de présentation générale de l'association a été actualisé. 39 000 exemplaires furent diffusés en septembre 2008.

3.4.2. Le site internet www.lireetfairelire.org

La migration de serveur, effectuée non sans difficulté, doit permettre de disposer de plus de bande passante et de permettre plus de consultations du site internet .

Une nouvelle rubrique a été créée au cours de l'hiver : « Nos livres coups de cœur ».

Une sous-rubrique répertorie les bibliographies thématiques, conçues pour nos événements, par notre partenaire « La Bibliothèque nationale de France, Centre national de la Littérature pour la jeunesse - La Joie par les Livres ».

Une autre sous-rubrique donne accès aux recueils et fiches des bénévoles, notamment ceux du comité de lecture national.

L'espace réseau, rubrique protégée par un mot de passe et réservée aux coordinateurs et relais, a été enrichie par une sous-rubrique « archives départementales » où les nouveaux coordinateurs peuvent retrouver les fichiers et questionnaires de leurs prédécesseurs.

3.5. Les partenaires

3.5.1 Partenaires Institutionnels

Les partenariats institutionnels permettent d'inscrire Lire et faire lire dans le paysage culturel et social, de développer les soutiens, valoriser l'action du réseau notamment en participant aux différentes opérations institutionnelles. Nous rendons compte ici des partenariats de l'année civile 2008.

Ministère de l'Education nationale :

Pour renforcer et généraliser le programme à l'ensemble du territoire, le concours financier du ministère est constant depuis la création de Lire et faire lire.

En 2008, le conventionnement mentionne les deux axes définis comme prioritaires en 2007 : la mobilisation des bénévoles dans les écoles et l'implication de Lire et faire lire dans le dispositif de l'éducation prioritaire « Ambition Réussite ».

Le Ministère de l'Education nationale a, dès 2006, inscrit Lire et faire lire dans les actions destinées à renforcer et accompagner les équipes pédagogiques dans les écoles et les collèges des réseaux « Ambition réussite ».

Ministère de la Culture

- Direction du Livre et de la Lecture (DLL) :

La Direction du Livre et de la Lecture apporte son soutien à Lire et faire lire depuis 2006.

La DLL soutient en 2008 les lectures thématiques (Semaine bleue, Semaines d'éducation contre le racisme, etc. : voir rubrique « Les événements »), l'opération « Sacs de pages » en partenariat avec le Ministère de la Santé, Jeunesse, Sports et Vie associative, le Prix Poésie des lecteurs Lire et faire lire, les formations nationales, la préparation de la Rencontre nationale des bénévoles et le programme Lire et faire lire dans les structures « Petite enfance », en partenariat avec la CNAF.

- Centre National du Livre (CNL) :

Lire et faire lire participe activement à la manifestation Lire en fête (octobre) grâce au soutien du Centre National du Livre, depuis 2005. Le CNL a soutenu la participation de Lire et faire lire en octobre 2007.

Voir rubrique « Les événements ».

Ministère du Travail des Relations sociales et de la Solidarité

Direction générale de l'action sociale (DGAS) :

En 2008, la DGAS a renouvelé son soutien (engagé en 2007) à l'action Lire et faire lire en direction de la petite enfance. L'association a poursuivi le développement de sa présence dans les structures éducatives et sanitaires de la petite enfance en partenariat avec la CNAF, la DGAS et la DLL.

Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative

Direction de la Jeunesse et de l'Education populaire :

Depuis 2005, grâce au soutien du ministère, Lire et faire lire propose l'opération "Sacs de pages" à destination des centres de loisirs.

Voir rubrique « Les événements ».

Conseil du Développement de la Vie Associative (CDVA) :

Le CDVA permet à Lire et faire lire d'organiser au niveau national des formations destinées aux bénévoles et coordinateurs.

L'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'égalité des chances (Acsé) :

Au cours du Bilan national de juin 2005, Lire et faire lire avait décidé de porter son effort plus particulièrement en direction des enfants résidant dans les quartiers défavorisés.

Avec le soutien de la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV), Lire et faire lire a mobilisé son réseau et participe depuis 2006 aux actions conduites dans le cadre des Programmes de Réussite Educative.

L'Acse a soutenu en 2008 l'action de Lire et faire lire dans le cadre de ce Programme de Réussite Educative. Ainsi, Lire et faire lire intervient plus particulièrement en direction des familles.

Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) :

Une convention pluriannuelle a été signée en mai 2007 entre la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) et Lire et faire lire. L'enjeu est d'importance : développer les liens intergénérationnels et la lecture dans les structures accueillant les enfants les plus jeunes.

La commission d'action sociale de la CNAF a décidé d'accorder une aide de 50 000 euros pour 2007 et 2008 à Lire et faire lire. L'intitulé de l'opération est précis : « Favoriser les relations intergénérationnelles à travers le programme culturel Lire et faire lire dans les structures petite enfance et multi-accueil ».

En intervenant selon ses champs habituels, le périscolaire, la culture et les loisirs, Lire et faire lire poursuit trois objectifs :

- Le développement du lien intergénérationnel personnes âgées/jeunes enfants et dans les familles
- L'accompagnement éducatif des enfants par la médiation du livre
- La formation des bénévoles et coordinateurs du réseau et le développement du programme Lire et faire lire.

Au niveau départemental, c'est le développement du partenariat des coordinations Lire et faire lire avec les Caisses d'Allocations Familiales qui est souhaité.

Ce partenariat fait bénéficier des lectures à haute voix des enfants plus jeunes que ceux jusqu'alors concernés par le programme Lire et faire lire. La fréquentation des structures de la petite enfance par les familles (parents, grands-frères et sœurs) permet d'élargir l'intervention de Lire et faire lire, incitant au partage intergénérationnel en famille, à la maison, du plaisir de la lecture.

Conseil régional Ile-de-France :

Le Conseil régional Ile-de-France apporte son soutien à Lire et faire lire en participant au financement d'un poste Emploi-Tremplin pour l'animatrice de réseau.

Fonds de coopération de la Jeunesse et l'Education Populaire (FONJEP) :

Le poste de délégué général de Lire et faire lire bénéficie d'un financement FONJEP.

3.5.2 Partenaires privés

Le développement du mécénat permet de définir des objectifs communs avec les entreprises mécènes, d'engager des actions profitables à tous, de contribuer au financement de l'association (budget de fonctionnement), et de décliner les partenariats en départements.

Lire :

Une convention de mécénat a été signée en octobre 2005 concernant l'opération « Camion des mots » mise en place par le magazine Lire et la MAIF: un euro est reversé par km parcouru. Cette opération permet également aux bénévoles et coordinateurs, dans les villes accueillant le Camion des mots, de faire connaître Lire et faire lire, notamment aux enseignants participants.

Milan Presse :

Depuis 2005, Milan presse apporte son soutien à Lire et faire lire. En 2008, outre un financement de 8000 euros, Milan presse a contribué sous forme de mécénat de compétence (maquettiste), en imprimant l'affiche de la Rentrée Lire et faire lire et à l'occasion de la parution du numéro de janvier 2008 du magazine « Histoires pour les petits », une opération « produit partage » a été organisée. Pour chaque magazine vendu, 1€ était reversé à Lire et faire lire.

Par ailleurs une page BD destinée au recrutement de nouveaux bénévoles est insérée dans le magazine.

Milan presse est partenaire de Lire et faire lire dans le cadre de l'opération Sacs de Pages et des manifestations organisées à l'occasion de Lire en fête (voir rubrique « Les événements »).

Team Partners Group :

Depuis octobre 2006, Team Partners Group met au service de Lire et faire lire ses compétences en termes de gestion de contacts téléphoniques, en assurant le traitement des appels du numéro indigo de l'association.

Fondation Fortis France

Fortis, prestataire international de services financiers spécialisé dans les domaines de la banque et de l'assurance, est présent en France depuis 1920.

Souhaitant contribuer à l'intégration des plus défavorisés et poursuivre son engagement sociétal, Fortis France a créé sa Fondation. Elle a pour vocation d'apporter son soutien aux enfants par l'accès à la lecture, l'éducation et le sport.

La Fondation Fortis France a choisi d'accompagner les projets de Lire et faire lire en apportant un soutien financier et humain.

Ce mécénat, engagé en janvier 2008, doit permettre à Lire et faire lire de développer son action notamment dans le cadre du Programme de Réussite Educative et des Réseaux Ambitions Réussite.

3.5.3. Associations partenaires

Développer des collaborations avec les associations investies dans des champs identiques aux nôtres (lecture, lien intergénérationnel) permet notamment de qualifier nos interventions.

Pour cela, différents moyens ont été mobilisés : rencontres, dossiers, signature de conventions, invitation au Bilan national, participation aux réunions nationales des partenaires.

Le Printemps des poètes :

Depuis 2002, nous organisons le Prix Poésie des lecteurs Lire et faire lire conjointement avec l'association Le Printemps des poètes.

Voir rubrique « Les événements ».

La Bibliothèque nationale de France, Centre national de la Littérature pour la jeunesse - La Joie par les Livres:

Les bibliothécaires spécialisés en littérature de jeunesse élaborent des sélections d'ouvrages pour nos lectures thématiques et proposent des formations aux bénévoles.

En 2007-2008, une collaboration plus étroite sur le dossier « Littérature Jeunesse » du numéro de novembre 2007 de notre revue « Il était une fois » a permis de proposer des ouvrages de qualité, approuvés par le nouveau comité de lecture.

Nous avons, de plus été invités à tenir une permanence sur leur stand, le samedi 1er décembre 2007 au matin, lors du Salon du Livre et de la Presse Jeunesse en Seine Saint Denis.

L'Association Régions Presse Enseignement Jeunesse (ARPEJ) :

Une formation nationale à la communication et à la lecture de la presse a été organisée en juin 2008 à l'attention des coordinateurs de Lire et faire lire dans le cadre du partenariat initié en 2007 avec l'ARPEJ.

Plusieurs interventions de correspondants de l'ARPEJ ont été également organisées par les coordinations départementales, notamment en Gironde, afin de former nos bénévoles à « lire la presse aux enfants ».

La Fondation Nationale de Gérontologie (FNG) :

Un accord de partenariat a été conclu en 2008 avec la Fondation Nationale de Gérontologie concernant la participation de Lire et faire lire au Prix Chronos organisé par la FNG.

3.5.4. Autres partenaires

Le Musée du Louvre :

Depuis 2007, grâce à l'accord conclu avec la coordination parisienne et étendu à toute la France, le Musée du Louvre permet aux membres du réseau Lire et faire lire (bénévoles et coordinateurs) d'accéder à la carte « Louvre professionnels ».

L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) :

Lire et faire lire est membre de son conseil consultatif .

3.6. Les événements :

3.6.1. Lire en Fête

La manifestation Lire en Fête s'est déroulée du vendredi 19 au dimanche 21 octobre 2007.

9 départements (la Corrèze, la Haute Garonne, l'Hérault, la Loire atlantique, les Pyrénées orientales, le Bas-Rhin, la Seine-Maritime, la Seine-et-Marne et le Tarn-et-Garonne) se sont inscrits pour l'édition 2007 au cours de laquelle nous proposons notamment des lectures en plein air, ou dans des structures originales (librairies, châteaux, salles d'attente de médecins, etc.) dans de nombreuses villes de France.

Notre partenaire, Milan, a offert 2 livres d'auteurs domiciliés dans le département, à chaque coordination participante.

L'association nationale, quant à elle, a participé à « Lire en Fête au Jardin d'Acclimatation », à Paris.

Des bénévoles franciliens ont proposé des lectures en plein air du jeudi 18 octobre à 18h au dimanche 21 octobre à 17h.

Le jeudi soir eut lieu l'inauguration nationale de Lire en Fête, en présence de Benoit Yvert, Directeur du Livre et de la Lecture au Ministère de la Culture.

Le vendredi nous avons accueilli des scolaires.

Le week-end fut consacré aux familles, nos bénévoles furent à leur disposition de 10h à 17h.

Conformément au thème national de Lire en Fête, « Une ville, une oeuvre », grâce à notre partenaire La Bibliothèque nationale de France, Centre national de la Littérature pour la jeunesse - La Joie par les Livres et aux dons des éditeurs participants (Autrement, Circonflexe, l'Ecole des Loisirs, Le Seuil, Milan, Thierry Magnier, etc.) les histoires proposées se situaient à Paris.

3.6.2. Prix Poésie des lecteurs Lire et faire lire :

Grâce à un partenariat avec Le Printemps des poètes, des lecteurs volontaires lisent, de septembre à mi-février, les textes de 5 recueils, choisis par un comité de professionnels et bénévoles, au cours des séances de lecture Lire et faire lire.

Pour cette sixième année, ce sont près de 200 lecteurs de 27 départements qui ont participé au prix, auprès de plus de 3000 enfants.

Soit 23% de départements participants en plus par rapport à l'année passée : un événement très apprécié qui continue à se développer !

Cette année, nos nouveaux partenaires, la CASDEN-Banque Populaire, la MAIF et la MGEN, ont reconduit leur soutien et permis de financer l'achat et l'envoi de 2 lots de recueils par département participant, ainsi qu'une dizaine de formations.

Les départements ont également reçu des bibliographies poésie-jeunesse pour leur permettre de continuer leur entrée en poésie, ainsi que du matériel de communication du Printemps des Poètes (affiches, cartes-poèmes, marque-pages).

Les ouvrages sélectionnés et proposés en 2007-2008 étaient :

- *Poèmes* de Robert Desnos, anthologie proposée par Benoît Marchon, illustrations de Frédéric Benaglia, Bayard Jeunesse, 2007
- *Grand-mère arrose la lune*, de Jean Elias, illustrations d'Anastassia Elias, Møtus, 2006
- *Maélo* de Gérard Noiret, illustrations de Sarah Debove, Le Farfadet bleu, L'Idée bleue, 2006
- *Le monde n'est jamais fini*, de Catherine Leblanc, Les éditions de la Renarde Rouge, 2005
- *Les mots des mois*, d'Alain Boudet, éditions Donner à voir, 2006

"Le Prix Poésie des lecteurs Lire et faire lire" 2008 a été attribué au recueil *Grand-mère arrose la lune*.

La remise du prix (un "mathusalem" de vin) a été organisée le jeudi 13 mars 2008, pendant la 2^e semaine du Printemps des Poètes, lors de l'inauguration du Salon du Livre de Paris, sur le stand du « club jeunesse », en présence de l'illustratrice Anastassia Elias et de François David, l'éditeur. L'auteur Jean Elias ne pouvait être présent.

Le Prix a été remis par Laurent Piolatto, Délégué général de Lire et faire lire, Jean-Pierre Siméon, Directeur artistique du Printemps des Poètes et Célia Galice, Secrétaire générale du Printemps des Poètes.

Une cinquantaine de coordinateurs, bénévoles de la région parisienne et partenaires y ont assisté. Un moment de lecture a été proposé par deux lecteurs bénévoles de Lire et faire lire.

Conformément aux vœux des bénévoles, la sélection ne comportera à l'avenir que des recueils et privilégiera les auteurs vivants et les « petites » maisons d'édition.

3.6.3. Opération « Sacs de pages »

Pour la 4^{ème} édition de l'opération « Sacs de pages », reconduite au début de l'été 2007, 42 coordinations départementales ont souhaité renforcer leur intervention dans les centres de loisirs. Les bénévoles Lire et faire lire intéressés ont ainsi pu y lire les 6 ouvrages répondant au thème "A la découverte des autres":

- "L'Atlas des 5-8 ans", Milan
- "Réglisse et Calisson", Gründ,
- "Jour de vote à Sabana", Ricochet
- "6 milliards de visages", L'Ecole des loisirs
- "Yuni et Amélie", Chan-Ok
- "L'autre Monsieur Paul" ou "L'ogre gentleman", Syros

100 sacs ont été envoyés grâce au soutien du Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, et aux généreuses donations des éditeurs participants.

Grâce à au moins 120 bénévoles nous avons touché environ 1500 enfants (ayant en majorité 6-8 ans) dans près de 160 centres.

Un vrai succès qui a permis d'accroître le nombre de sacs de 25 %, et celui des centres de loisirs bénéficiaires de 6,5% !

Bilan de cette opération (*29 coordinateurs participants, soit 64% d'entre eux, ont répondu au questionnaire envoyé en février 2008*) :

Les livres ont été lus principalement pendant les vacances d'été, ou sur le temps de la pause méridienne, et utilisés quelques fois lors de manifestations (Semaines d'Education contre le racisme, Droits de l'enfants, etc.) et formations.

Les rapports entre les bénévoles et les animateurs semblent très cordiaux et satisfaisants, chacun ayant un rôle bien différent.

Les liens avec les Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports (DDJS) ont nettement évolué en un an. En 2006-2007, la plupart des coordinateurs avaient des liens distants avec leur DDJS. A présent seuls 3 départements déclarent ne pas avoir rencontré ce partenaire.

Pour 2008-2009, il faudra veiller à un véritable engagement concerté en amont : bénévoles et centres identifiés concrètement.

Les livres couvraient un panel d'âges assez étendu mais cela implique que souvent 1 ou 2 livres, sur les 5, correspondaient vraiment aux enfants. Il faudrait donc demander l'âge des enfants en amont et concevoir les sacs en fonction de l'âge. Nous ferons donc une sélection pour les 3-6 ans et une autre pour les 6-10 ans.

Nous continuerons de tendre vers une adéquation entre le nombre de centres et le nombre de sacs afin d'éviter des déplacements aux bénévoles, voire de permettre aux coordinateurs de démarcher de nouveaux centres.

18% des coordinateurs n'ont pas trouvé la sélection totalement adaptée à la lecture à haute voix. Il faudra donc veiller à ne pas proposer de documentaires, mais plutôt des textes courts ou facilement lisibles en plusieurs séances.

3.6.4. Salons

Le Salon de l'Education (du 22 au 25 novembre 2007) à Paris.

Notre présence sur ce salon répond à plusieurs objectifs: le recrutement de nouvelles structures éducatives et, éventuellement, de nouveaux bénévoles; nous faire connaître ou renforcer nos liens avec le monde socio-éducatif.

Nous avons eu 3 actualités cette année sur le salon :

- Un stand d'information, rue des associations.
- Une conférence "Quelle place pour les bénévoles dans le temps périscolaire ?", vendredi 23 novembre 2007 de 13h30 à 15h, sur l'Espace Ecole(s), co-organisée avec l'ANDEV (Association Nationale des Directeurs de l'Education des Villes), le RFVE (Réseau Français des Villes Educatrices) et les responsables du secteur Education de la Ligue de l'enseignement.
- Un déjeuner avec des partenaires éducatifs : intéressant travail de contact avec la DIV (Délégation Interministérielle à la Ville), le Syndicat National Unitaire des Instituteurs (SNUIPP), l'ANDEV, le RFVE, la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des écoles publiques (FCPE), le Syndicat des Enseignants (UNSA-SE), le Syndicat Général de l'Education Nationale (SGEN-CFDT).

Le Salon du Livre de Paris (du 14 au 19 mars 2008).

À la demande du Syndicat National de l'Édition, Lire et faire lire était présent cette année encore, sur l'Espace Jeunesse du Salon du Livre de Paris.

Une vingtaine de bénévoles franciliens ont animé le coin lectures du Club Jeunesse.

Le vendredi, le mardi et le mercredi (nouveauté), de 10h à 16h30, des écoliers pré-inscrits sont venus écouter des histoires autour de 3 thèmes : « Israël et le Proche-Orient », les coups de cœur des librairies Sorcières et les nouveautés de l'édition jeunesse.

Le week-end, nous nous sommes tenus à la disposition des familles afin de les faire bénéficier de ces mêmes lectures. Le coin bibliothèque était ouvert à tous.

Le lundi étant réservé aux professionnels, aucune lecture n'a eu lieu.

Plus de 250 enfants, accompagnés de leurs professeurs, et une cinquantaine de familles ont partagé des lectures grâce à nos enthousiastes bénévoles: encore une fois, merci à eux !

De nombreux éditeurs ont mis gracieusement à notre disposition 140 ouvrages : Actes Sud, Bayard, l'école des Loisirs, Flammarion-Père Castor, Fleurus, Gallimard, Gauthier-Languereau, Glénat, Gründ, Hachette, Kaléidoscope, Larousse, Le Rouergue, Le Sorbier, Mango, Milan, Ricochet, Rue du monde, Sarbacane, Le Seuil, et Thierry Magnier.

D'autre part, le « Camion des mots » de notre partenaire le magazine LIRE était également présent sur le salon.

Au-delà de l'apport de convivialité, ce fut l'occasion pour une vingtaine de bénévoles de présenter l'association aux enseignants et animateurs ayant accompagné les enfants sur cette animation.

Le Salon des Seniors (du 27 au 29 mars 2008) à Paris.

Une quinzaine de bénévoles franciliens se sont relayés pour tenir un stand d'informations qui a permis de prendre plus de 150 contacts avec de probables futurs bénévoles lecteurs.

Un vrai succès dû à l'implication des bénévoles qui ont tenu le stand et témoigné de leurs riches expériences.

4. Lire et faire lire au Québec :

Résumé du bilan des activités pour l'année scolaire 2007-2008

Une fois de plus, cette année, Lire et faire lire affiche une augmentation notable de ses activités après une année d'incertitude financière.

Cette situation n'a pas affecté la popularité toujours grandissante du programme dans l'ensemble du Québec. De Malartic à Gatineau, en passant par les grands centres urbains et Saguenay, pour rejoindre la Côte-Nord jusqu'à Sept-Îles et enfin, de la Gaspésie jusqu'à Pasbébiac, le programme Lire et faire lire est présent dans près d'une trentaine de municipalités du Québec.

Durant l'année scolaire 2007-2008, **2 843 enfants** ont participé au programme Lire et faire lire.

Ceci représente une **augmentation de 34 %** par rapport à l'année dernière.

Le nombre de lecteurs bénévoles a aussi **augmenté de 37 %**, pour atteindre un total de **422 bénévoles**.

Les écoles, quant à elles, sont passées de 61 à **74**, pour une **augmentation de 21 %**. Il y a maintenant 29 associations locales qui coordonnent le programme cette année, par rapport à 25 l'an dernier, et au moins 5 préparent leur démarrage pour la rentrée scolaire de 2008.

Les activités de l'association sont concentrées à 59 % dans les régions administratives adjacentes de Chaudière-Appalaches, de la Capitale-Nationale et du Bas-Saint-Laurent.

Le reste des activités est réparti entre dix autres régions administratives dans des proportions variant entre 1 et 8 % .

Les résultats et leur analyse sont présentés en détail dans le document « Bilan des activités de Lire et faire lire 2007-2008 », disponible sur demande.

Soulignons qu'avec ces bons résultats, Lire et faire lire a déjà atteint cette année les objectifs qui figurent dans son plan triennal pour l'année 2008-2009. Voilà qui est un bon présage pour l'avenir et qui prouve la bonne santé de Lire et faire lire au Québec.

ANNEXES :

1 - Les nouveaux modèles de convention

2 - Le Guide de la formation des lecteurs bénévoles

3 - La lettre aux parents



**Lire et
faire lire**

(Lire et faire lire dans l'école en temps périscolaire)

Convention avec une collectivité locale

ENTRE

• La Ligue de l'enseignement du,
représentée par.....
et/ou • L'Union Départementale des Associations Familiales du.....,
représentée par.....

ET

• La Collectivité locale de,
représentée par

Dans la perspective du lancement dans la commune de..... de Lire et faire lire, programme culturel tendant à développer le plaisir de la lecture et la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants par l'intervention de bénévoles dans les établissements scolaires, la Ligue de l'enseignement, l'UDAF, et la Collectivité locale s'associent.

La Collectivité locale, dans le cadre des actions qu'elle organise au sein des établissements dans le temps périscolaire, met à la disposition les locaux nécessaires afin de pouvoir accueillir l'activité animée par le ou les bénévoles ; cette mise à disposition fera l'objet d'un accord avec le directeur de l'établissement. Le moment précis de cette activité et sa périodicité, la désignation du local, le matériel mis à disposition ainsi que l'identification du ou des intervenants sont précisés dans un document annexé à la présente convention.

S'agissant des enfants concernés, la Collectivité locale intégrera dans les dispositifs existants cette nouvelle activité.

La Ligue de l'enseignement et/ou l'Union Départementale des Associations Familiales s'engage(nt) à organiser et coordonner les interventions des bénévoles en liaison avec les directeurs d'établissements et les services municipaux dans l'esprit qui fonde l'opération. Elle(s) assurera (ont) le suivi de l'opération.

L'assurance des bénévoles (en responsabilité civile de base, en dommages corporels consécutifs à un accident et en défense et recours) est prise en charge par l'association nationale Lire et faire lire par l'intermédiaire de l'APAC (Association pour l'Assurance Confédérale de la Ligue française de l'enseignement).

Les enfants participant aux lectures devront bénéficier d'une assurance Responsabilité civile.

A le

Pour la Ligue de l'enseignement :

Pour l'UDAF :

Pour la collectivité locale :

En trois exemplaires

Association Loi du 1er juillet 1901 – Déclarée le 9 novembre 1999 – Publiée au J.O. le 11 décembre 1999

Lire et faire lire est un programme proposé par la Ligue de l'enseignement et l'Union Nationale des Associations Familiales. Lire et faire lire est reconnue " association-ressource dans le cadre du plan de prévention et de lutte contre l'illettrisme » du ministère de l'Éducation nationale.

Lire et faire lire est agréée Association nationale de jeunesse et d'éducation populaire.



**Lire et
faire lire**

(Lire et faire lire dans l'école en temps périscolaire)

Avenant à la convention précisant les modalités d'interventions

Suite à la signature de la convention en date du.....
Concernant l'établissement situé

ENTRE

Les intervenants bénévoles Lire et faire lire :

Madame, Monsieur
.....

ET

Le représentant de la Collectivité locale, Madame, Monsieur
Le(la) directeur (trice) de l'établissement, Madame, Monsieur.....
accompagné (e) de l'équipe pédagogique

ET

les coordinateurs départementaux du dispositif Lire et faire lire

Madame, Monsieur....., pour la Ligue de l'enseignement.....
et/ou Madame, Monsieur....., pour l'UDAF.....

Il a été décidé de mettre en place le dispositif suivant :

Madame interviendra du 200. au 200.
Le (s) de h à h

Etc...

Le lieu d'intervention des bénévoles est situé :

Le matériel mis à leur disposition est :

En aucun cas le bénévole ne doit être seul dans l'établissement ou intervenir pour un seul enfant.

A l'issue de la séance de lecture, les enfants sont repris en charge par le représentant de la Collectivité locale présent dans les locaux.



**Lire et
faire lire**

(Lire et faire lire dans des associations, bibliothèques, crèches.....)

**Convention
avec une structure éducative qui accueille et intègre
Lire et faire lire dans ses activités**

ENTRE

- La Ligue de l'enseignement du,
représentée par.....
- et/ou • L'Union Départementale des Associations Familiales du.....,
représentée par.....

ET

-
représentée par.....
dénommée « La structure éducative »

Dans la perspective du lancement dans la commune de..... de Lire et faire lire, programme culturel tendant à développer le plaisir de la lecture et la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants par l'intervention de bénévoles, la Ligue de l'enseignement, l'UDAF, et la structure éducative s'associent.

Dans l'esprit de l'opération définie par les Chartes nationales de Lire et faire lire, la structure éducative intègre le programme Lire et faire lire dans ses activités.

La Ligue de l'enseignement et/ou l'Union Départementale des Associations Familiales s'engage(nt) à organiser et coordonner les interventions des bénévoles en liaison avec les responsables de la structure éducative. Elle(s) assurera(ont) le suivi de l'opération.

Le moment précis de cette activité et sa périodicité, la désignation du local, le matériel mis à disposition ainsi que l'identification du ou des intervenants sont précisés dans un document annexé à la présente convention.

Si nécessaire, la structure éducative actualisera les conventions d'occupation de locaux qu'elle a signées avec la Collectivité locale afin de mettre à disposition du ou des bénévoles intervenants ce local adapté.

La structure bénéficie d'une assurance Responsabilité civile garantissant sa propre responsabilité civile en tant qu'organisatrice. Elle doit vérifier que les enfants concernés par l'activité bénéficient d'une assurance Responsabilité Civile.

L'assurance des retraités bénévoles (en responsabilité civile de base, en dommages corporels consécutifs à un accident et en défense et recours) est prise en charge par l'association nationale Lire et faire lire par l'intermédiaire de l'APAC (Association pour l'Assurance Confédérale de la Ligue française de l'enseignement).

A le

Pour la Ligue de l'enseignement :

Pour l'UDAF :

Pour la structure éducative :

En trois exemplaires



**Lire et
faire lire**

(Lire et faire lire dans les structures éducatives)

Avenant à la convention précisant les modalités d'interventions

Suite à la signature de la convention en date du.....
Concernant la structure éducative située

ENTRE

Les intervenants bénévoles Lire et faire lire :

Madame, Monsieur
.....

ET

Le(la) responsable de l'établissement, Madame, Monsieur.....
(et si nécessaire)

Le représentant de la Collectivité locale, Madame, Monsieur

ET

Les coordinateurs départementaux du dispositif Lire et faire lire

Madame, Monsieur....., pour la Ligue de l'enseignement.....
et/ou Madame, Monsieur....., pour l'UDAF.....

Il a été décidé de mettre en place le dispositif suivant :

Madame interviendra du 200. au 200.

Le (s) de h à h

Etc...

Le lieu d'intervention des bénévoles est situé :

Le matériel mis à leur disposition est :

En aucun cas le bénévole ne doit être seul dans la structure éducative ou intervenir pour un seul enfant.

A l'issue de la séance de lecture, les enfants sont repris en charge par le représentant de la structure éducative présent dans les locaux.



Guide de formation du lecteur bénévole

LA FORMATION, UNE PRIORITÉ POUR LES COORDINATEURS LIRE ET FAIRE LIRE !

Depuis la mise en place du dispositif Lire et faire lire, chaque coordination départementale s'efforce de proposer à ses bénévoles des temps d'échanges et de rencontres, avec les coordinateurs, certes, mais également avec des professionnels du livre, de l'enfant, de l'écrit, ou de la mise en voix de textes.

« Formations », c'est ainsi le plus souvent que nous appelons ces rencontres. Mais que recouvrent ces instants ? Quels bénéfices en retirons-nous ?

C'est sur la base de ces questionnements que s'est réunie chaque trimestre pendant un an une commission de travail.

Tous les coordinateurs partent d'un même constat : il est essentiel, à minima, que les bénévoles aient une bonne connaissance du dispositif et de leur cadre d'intervention. Lorsque les coordinateurs sont amenés à penser des temps de rencontre avec des professionnels, l'objectif est de sécuriser les bénévoles, en les aidant dans leurs choix de lectures et en complétant leurs techniques de gestion et d'animation de groupe. Chaque département a donc sa propre approche de la nécessité et des modalités de formation. Là où nous pensions a priori qu'une harmonisation était à envisager, nous sommes arrivés à la conclusion que c'était la richesse des formes et des méthodes des rencontres qui apportaient toute leur saveur à la fois au dispositif Lire et faire lire et aux interventions des bénévoles-lecteurs auprès des enfants.

Les bénévoles expriment parfois des exigences fortes vis-à-vis de leurs coordinateurs, auxquelles nous nous devons de répondre, notamment en raison du temps et de l'énergie qu'ils consacrent gracieusement à Lire et faire lire. Cependant, nous aussi sommes tenus à une certaine forme d'exigence vis-à-vis des bénévoles, afin d'assurer la qualité des interventions et la pérennité du dispositif. La formation est, dans le contexte des partenariats que nous engageons localement et nationalement, une obligation et une garantie de la qualité de l'action de Lire et faire lire.

- > 1 - Les 3 types de formations Lire et faire lire : pages 2-3
- > 2 - Le programme de formations départemental : page 4
- > 3 - Un exemple de programme : pages 5-6
- > 4 - La conception des modules : page 7
- > 5 - Quelques conseils pour monter un programme de formations Lire et faire lire : page 8
- > 6 - Les ressources du coordinateur-formateur: page 9
- > 7 - Les financements propres aux formations (le CDVA) : page 10
- > 8 - Fiche d'évaluation : page 11
- > 9 - Fiche d'évaluation « ressenti avant-après » : page 12



1 - Les 3 types de formations Lire et faire lire

Les coordinations départementales Lire et faire lire développent 3 types de formations. Ces formations sont proposés aux bénévoles, sous forme de modules thématiques (d'une ou plusieurs journées ou demi-journées, en groupes de 5 à 40 personnes).

1 - INFORMATION

Lire et faire lire : fonctionnement et environnement

Intervenants : les coordinateurs départementaux, les relais Lire et faire lire, l'équipe de l'association nationale, des professionnels du secteur éducatif, associatif, culturel...

- Histoire et organisation de l'association nationale et du programme
- Organisation associative locale (présentation des coordinations, mise en place et suivi des équipes départementales)
- Présentation du "Guide d'accueil du lecteur bénévole": explication des chartes, le déroulement des séances de lecture...
- Le fonctionnement des structures éducatives
- Les politiques éducatives
- Le lien entre familles et écoles
- Les événements et activités proposés aux bénévoles (Prix Poésie, Lire en Fête, Prix Chronos, salons, etc.)
- Les seniors
- Le bénévolat...

2 - AUTOFORMATION :

Réunions d'échanges de pratiques entre bénévoles

Animateurs : un coordinateur départemental ou un relais Lire et faire lire.

Ce sont des rencontres conviviales souvent organisées autour d'un autre événement, à l'échelle départementale ou locale...

3 - SENSIBILISATION : 3 modules

> Littérature jeunesse

Intervenants : bibliothécaires, libraires, auteurs, illustrateurs ou éditeurs.

- Un genre : l'album, le conte, la poésie, le roman, les livres d'arts, les imagiers, etc..
- Une tranche d'âge
- Un thème : la gourmandise, le racisme, l'écologie, Noël, etc...
- Productions d'un pays, d'une culture
- Une monographie d'un auteur ou d'un illustrateur (avec sa présence et une séance de dédicaces ?)
- Une maison d'éditions ou une collection
- Des particularités : lecture d'images, les nouveautés de l'année, etc.
- Visite d'un salon du livre jeunesse ou d'un festival
- Présentation du fonctionnement d'une bibliothèque
- La lecture de la presse aux enfants avec l'ARPEJ (l'Association Régions Presse Enseignement Jeunesse)...



1 - Les 3 types de formations Lire et faire lire

> Lecture à haute voix

Intervenants : comédiens ou lecteurs professionnels. Les pratiques et sensibilités pouvant diverger, faire appel à différents intervenants.

L'ensemble des notions suivantes peuvent être abordées : le placement du corps dans l'espace, l'articulation, la mise en scène, le souffle, comment changer sa voix, comment présenter le livre, etc...

> Gestion du groupe / Psychologie de l'enfant

Intervenants : pédopsychiatres, inspecteurs de l'Education nationale, professeurs d'IUFM, conseillers pédagogiques, animateurs de centres de loisirs...

- Les rythmes de l'enfant
- Les méthodes et procédés d'apprentissage
- Que peut-on dire ou non à un enfant ?
- Comment gérer trop d'intimité avec les enfants (confidences ou demandes de câlins) ?

...

> Mais aussi ...

Au-delà des thèmes directement liés à l'action des bénévoles Lire et faire lire, proposés sur cette double page, certaines activités peuvent enthousiasmer les bénévoles tout en complétant leurs connaissances culturelles et techniques :

- Ateliers d'écriture ou d'illustration, voire réalisation d'un CD
- Visite de musées, projection de films, représentations théâtrales (voire conférences sur le théâtre)
- Présentation d'outils ludiques ou pédagogiques (ex: les raconte-tapis)
- Une langue régionale
- Par ailleurs des bénévoles peuvent participer à des formations organisées par des partenaires de Lire et faire lire telle la DDJS (direction départementale de la jeunesse et des sports) et BDP (bibliothèque départementale de prêt), avec d'autres participants (ex : les animateurs de centres de loisirs).

D'autre part, l'association nationale propose des formations permettant aux bénévoles de s'impliquer au mieux dans les actions nationales :

- Lire aux tout-petits
- Lire en centres de loisirs et de vacances
- Lire en public
- Lire la poésie
- Lire dans les quartiers prioritaires
- Vie associative

Pour faire une demande : formation@lireetfairelire.org



2 - Le programme de formations départemental

La coordination départementale organise sur l'année scolaire un programme de formations.

Exemple de programme de formations : (1^{er} semestre 2008-2009)

dates	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
9	Réunion de rentrée à Xville de 14h à 17h			
10				
11	Réunion de rentrée à Yville de 14h à 17h			
12			Lecture à haute voix : Initation à Xville de 9h30 à 12h30; à Yville de 14h à 17h	
13				
14				
15				
16				
17				
18	Formation "Prix Poésie" (Xville de 10h à 13 h)		Psychologie de l'enfant : les rythmes biologiques à Zville de 10h à 13h	Goûter de Noël à Zville de 15h à 17h
Vacances scolaires de ma région (pour cet exemple : zone C en 2008-2009), jours fériés et week-ends				

Un document présentant le programme de formations sera diffusé largement.

Objectif :

Le programme de formations a pour but d'informer les bénévoles sur toutes les formations proposées et de faciliter leurs inscriptions.

Bénéficiaires :

Les bénévoles du département.

Echéances :

Le programme est envoyé au moins 1 mois avant le début des premières formations. Il peut exister un programme pour chaque semestre ou trimestre.

Contenu :

La liste des modules thématiques et un coupon d'inscription (nom, prénom du bénévole, choix du module...) volant ou à découper.

Inscriptions :

Les inscriptions sont à adresser, au moins deux semaines avant la formation, à l'adresse de la coordination départementale.


Une confirmation d'inscription sera envoyée aux bénévoles, pour chaque formation, au moins une semaine avant la formation.


En cas d'effectif limité, les critères de sélection seront la date de réception de l'inscription et le nombre de stages demandés.

Les formations ayant moins de 5 personnes inscrites seront souvent annulées (suivant les départements et intervenants, ce chiffre peut être plus élevé).



3 - Un exemple de programme





Lire et faire lire

Programme de Formation

Année 2007/2008

« Pour mieux partager le plaisir de la lecture »

Modalités d'organisation

La FAL 44 coordonne Lire et Faire Lire dans les écoles publiques et structures éducatives de votre département.

Ce programme présente l'ensemble des formations qui vous sont proposées pour l'année scolaire 2007/2008. Elles sont animées par des professionnels de la formation et du livre.

Le coût de la formation est pris en charge par le **Conseil Général** pour les lecteurs bénévoles ou les adhérents d'une association affiliée. Aussi, les personnes inscrites devront être présentes à la formation.

Les formations ne pourront être assurées qu'à partir de 8 personnes inscrites.

Quelques chiffres :

Durant l'année scolaire 2006-2007, l'opération Lire et Faire Lire en Loire Atlantique a concerné

- 590 Lecteurs bénévoles
- 100 écoles et structures accueillantes
- 7130 enfants environ
- 60 associations locales

Conçus dans une démarche d'Education Populaire, ces temps de formation sont avant tout un lieu d'échanges, d'apprentissage collectif et d'enrichissement mutuel

Une formation pour...

- ↳ Partager vos expériences et échanger avec d'autres bénévoles qui font vivre Lire et Faire Lire au quotidien.
- ↳ Rechercher ensemble des solutions aux difficultés que vous rencontrez sur le terrain.
- ↳ Se faire plaisir en approfondissant sa réflexion autour de Lire et Faire Lire.
- ↳ Améliorer ses connaissances dans le domaine de la littérature de jeunesse et de l'enfance.

Inscrivez-vous !

Les formations durent en moyenne une demi-journée à une journée.

Elles réunissent des lecteurs bénévoles ainsi que des personnes intéressées par le partage du goût de la lecture (bénévoles d'associations locales, enseignants, bibliothécaires...)

Ces formations vous intéressent mais vous n'êtes pas lecteur bénévole Lire et Faire Lire ou adhérent d'une association affiliée... contactez le service vie associative à la FAL 44 au 02 51 86 33 20 pour connaître les modalités et le coût d'inscription.

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire, il vous suffit de compléter la fiche d'inscription ci-jointe et de la retourner à

FAL 44 - Lire et Faire Lire
 9 rue des Olivettes - BP 74107
 44041 NANTES cedex 1
 Séverine Garnier : sgarnier@fal44.org
 Maire France de Tenor : mfrance@fal44.org



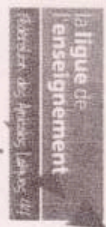
3 - Un exemple de programme



Programme des formations Lire et Faire Lire 2007 - 2008

Pour vous inscrire, il vous suffit de compléter la fiche d'inscription ci-jointe et de la retourner à

FAL 44 - Lire et Faire Lire
 9 rue des Olivettes - BP 74107
 44041 NANTES cedex 1
 Séverine Garnier : sgarnier@fal44.org
 Marie France de Texier : mdeleclercq@fal44.org



Agir en citoyens

NOUVEAUTE : nous avons regroupé les 1/3 journées en journées pour permettre aux lecteurs et coordinateurs des amicales de partager le midi un temps d'échange et de convivialité. Pour cela nous vous proposons d'amener votre pique nique et nous vous offrons l'apéritif et le café.

Intitulé	Objectifs et programme	Date heure et lieu	Durée	Intervenant	En priorité pour les bénévoles de	Nombre
Formation initiale des lecteurs	Découvrir le rôle du lecteur Lire et Faire Lire Contenu : <ul style="list-style-type: none"> Les ateliers, les objectifs Le fonctionnement de l'école Première approche du public des 4-10ans 	Amicale Laïque Mésanger 26 novembre de 9h30 à 12h30 Amicale Laïque Château Thibaud 27 novembre de 9h30 à 12h30 Amicale laïque d'Arthon en Retz 3 décembre de 9h30 à 12h30 Amicale Laïque Saint André des Eaux 4 décembre de 9h30 à 12h30 Future Amicale Laïque Paul Gauguain à Nantes 5 décembre de 9h30 à 12h30 Amicale Laïque Mésanger 28 novembre de 14h à 17h	3h00	La coordinatrice départementale Lire et Faire Lire Un lecteur bénévole	Nord Est du département Sud Est du département Sud Ouest du département Nord Ouest du département	8 minimum et 20 maximum
Encadrer un groupe d'enfants	Mieux appréhender la gestion d'un groupe d'enfants Contenu : <ul style="list-style-type: none"> Connaissance des caractéristiques et attentes des enfants (4-10 ans) La fonction éducative de l'adulte Gérer les comportements difficiles d'enfants 	Amicale Laïque Château Thibaud 27 novembre de 14h à 17h Amicale laïque d'Arthon en Retz 3 décembre de 14h à 17h Amicale Laïque Saint André des Eaux 4 décembre de 14h à 17h Future Amicale Laïque Paul Gauguain à Nantes 5 décembre de 14h à 17h Amicale Laïque Gudeméré Pentio 23 janvier 2008 de 9h30 à 12h30 Amicale Laïque St Colomban 22 janvier 2008 de 14h à 17h Amicale Laïque St Lyphard 30 janvier 2008 de 9h30 à 12h30 Amicale Laïque la Bernerie 5 février 2008 de 9h30 à 12h30 Amicale laïque CEPAL Rezé Centre 4 février 2008 de 9h30 à 12h30 Amicale Laïque Gudeméré Pentio 23 janvier 2008 de 14h à 17h Amicale Laïque St Colomban 22 janvier 2008 de 14h à 17h Amicale Laïque St Lyphard 30 janvier 2008 de 14h à 17h Amicale Laïque la Bernerie 5 février 2008 de 14h à 17h Amicale laïque CEPAL Rezé Centre 4 février 2008 de 14h à 17h	3h00	La coordinatrice départementale Lire et Faire Lire Et Virginie Gautier, formatrice	Nord Est du département De l'agglomération nantaise	8 minimum et 18 maximum
Découvrir la littérature jeunesse Niveau 2 Lire à voix haute Niveau 2	Avoir un regard critique sur la littérature jeunesse et sur ses pratiques de lecture Contenu : <ul style="list-style-type: none"> Dépasser les représentations traditionnelles sur les livres pour enfant Quelques valeurs sûres à lire les « yeux fermés » Livres dérivés, qu'est ce que c'est, pourquoi et comment les lire ? Le rapport textes et illustrations Apprendre à lire à voix haute face à un auditeur : contenu Préparation de l'atelier et entraînement Poser sa voix, apprendre à respirer L'attitude face au public, comment capter son attention	Amicale Laïque St Colomban 22 janvier 2008 de 14h à 17h Amicale Laïque St Lyphard 30 janvier 2008 de 14h à 17h Amicale Laïque la Bernerie 5 février 2008 de 14h à 17h Amicale laïque CEPAL Rezé Centre 4 février 2008 de 14h à 17h	3h00	Anne Thouzeau, Animatrice littéraire jeunesse auprès de Nantes Livres Jeunes, Et la coordinatrice départementale Lire et Faire Lire	Nord Est du département De l'agglomération nantaise Nord Est du département Nord Ouest du département Sud Ouest du département Nord Ouest du département Sud Ouest du département De l'agglomération nantaise	8 minimum et 18 maximum



4 - La conception des modules thématiques

Chaque module est thématique. Un module peut être décliné en plusieurs séances, sur plusieurs lieux.

Un formateur doit établir pour chaque module de formation une fiche contenant les informations suivantes :

Intitulé de la formation :.....

1- Présentation de la formation

- 1.1 Objectifs de la formation/Résultats attendus
- 1.2 Public cible et conditions de participation (effectif prévu)
- 1.3 Contenu de la formation/Programme
- 1.4 Intervenants
- 1.5 Méthodes pédagogiques de la formation

2- Modalités de participation

- 2.1 Inscriptions
- 2.2 Durée (horaires) et lieu de la formation
- 2.3 Modalités financières

Exemple :

« Lire un album à haute voix : initiation »

1- Présentation de la formation

- 1.1 Objectifs de la formation/Résultats attendus :
Rassurer les nouveaux lecteurs
Améliorer l'attention et la compréhension des enfants
Acquérir du savoir-faire en lecture à voix haute
- 1.2 Public cible et conditions de participation :
Les bénévoles n'ayant pas encore lu dans une structure ou étant « affecté » depuis peu (les nouveaux)
Les bénévoles qui ne se sentent pas très à l'aise lors de leurs lectures
- 1.3 Contenu de la formation/Programme :
Des exercices de respiration, d'élocution et de positionnement dans l'espace seront proposés individuellement et en groupes.
- 1.4 Intervenants : La comédienne, Madame X
- 1.5 Méthodes pédagogiques de la formation : Apports théoriques, méthodologiques et pratiques, atelier.

2- Modalités de participation

- 2.1 Inscriptions
Pour chaque séance : les 15 premiers inscrits avant le ...
- 2.2 Dates, horaires et lieu de la formation
Salle municipale de Xville le de 10h à 13h
Salle municipale de Yville le de 14h à 17h
Salle municipale de Zville le de 9h30 à 12h30
- 2.3 Modalités financières
Formation gratuite.
Petit-déjeuner ou goûter avec participation de chacun (gâteaux, boissons...)

Bulletin d'inscription type

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

Tel :

Email :

Expérience de lecteur Lire et faire lire :

.....

Formation(s) déjà suivie(s) :

.....

Attente par rapport à cette formation :

Je me rends sur le lieu de la formation

par mes propres moyens : OUI NON

Je souhaite participer à un déplacement

collectif : OUI NON

Inscription à retourner avant le

A : (adresse de la coordination départementale)

Toute inscription est considérée comme un engagement à suivre la formation.

En cas d'empêchement : prévenir le coordinateur départemental.

5 - Quelques conseils pour monter un programme de formations



Les bénévoles de Lire et faire lire sont des seniors dont l'investissement est délimité précisément (bénévolat d'action).

La notion de plaisir est indissociable de leur bénévolat.

L'échange est essentiel dans le dispositif de formation à Lire et faire lire (recherche de convivialité).

Les formations doivent être délocalisées et proposées dans différentes villes du département de manière à être au plus près des bénévoles.

Lire et faire lire fait intervenir dans les structures éducatives des bénévoles formés au minimum lors d'une réunion d'accueil.

Le coordinateur est un formateur (à minima lorsqu'il réalise le programme de formations).

En gardant ces quelques notions à l'esprit :

- Faire un programme en novembre pour des formations allant de décembre à avril en faisant attention aux dates de vacances de l'ensemble des académies.
- Faire appel aux bénévoles en tant que formateurs selon leurs anciennes compétences professionnelles.
- Prévoir dans le plan de formation départemental des actions diversifiées et renouvelées.
- Impliquer des lecteurs expérimentés lors des formations.
- En l'absence d'une plus importante réflexion, aucune contribution financière n'est demandée aux bénévoles pour les formations. Toutefois les informer des coûts réels de ces formations.
- Elaborer et faire remplir une fiche d'évaluation de chaque formation aux bénévoles.
- Faire remplir par le bénévole le volet du questionnaire individuel annuel, qui porte sur les formations (voir le "Guide d'accompagnement du lecteur bénévole")
- Faire remplir une fiche d'émargement.

> Lire et faire lire : Quand le coordinateur devient formateur

Du « déclenchement de la parole » à la formulation des besoins

Il est courant que des lecteurs débutants nous posent des questions techniques « pour choisir les livres », « savoir comment le présenter ? », « comment capter l'attention des enfants ». Certains sont parfois timides, d'autres, au contraire, exigent des formations. Ces demandes sont quasiment toujours d'ordre technique, sur des points isolés.

En tant que coordinateurs, nous essayons de tenir compte de ces questions et attentes individuelles. Dans la plupart des cas, nous proposons aux nouveaux lecteurs un premier temps de « sensibilisation ». Nous encadrons presque toujours ce type de formations en tant que coordinateur-formateur. En plus des réponses aux « petites questions » nous nous efforçons d'amener les lecteurs à réfléchir collectivement sur leurs pratiques. Nous essayons aussi de leur donner envie d'approfondir certaines questions en préparation de seconds temps de formation plus poussés.

Ces temps d'échange servent à aider les lecteurs à repérer leurs besoins de formation. Besoins dont ils n'avaient pas nécessairement conscience avant de venir à cette formation initiale.

Ce travail demande au coordinateur de mettre en œuvre des compétences de formateur.

Elaborer le programme de formation

Même si nous ne sommes pas formateur professionnel, nous sommes amenés à faire de l'ingénierie de formation lorsque nous définissons le programme des formations de bénévoles qui reprend les objectifs, les contenus, le public. Le choix de nos intervenants n'est jamais fait à la légère. Dans la plupart des cas, nous les rencontrons préalablement pour que leurs interventions aillent dans le sens que nous avons fixé dans notre programme.

Animer ou co-animer les formations

Nous assurons couramment la co-animation de formations de lecteurs en collaboration avec un intervenant. Nous apportons les réponses aux questions des lecteurs liées au fonctionnement de l'action.

Au fil des années, et en fonction de nos intérêts personnels ou de notre parcours professionnel, il nous arrive également d'animer directement des formations de lecteurs et du coup d'assumer le rôle de formateur.

Evaluer les effets de l'action de formation

En tant que coordinateur nous proposons différents modes d'évaluation afin de mesurer les effets des formations que nous avons organisées. Nous devons assurer l'élaboration, le dépouillement et la synthèse de ces évaluations à communiquer aux bénévoles concernés.

Le rôle du (de la) coordinateur(trice) départemental(e) est donc de repérer les besoins de formation, de définir un programme de formation, de choisir les intervenants, parfois d'intervenir directement et de mesurer les effets de la formation.

Témoignage de Hedi Hammani
coordinateur Lire et faire lire (2007)



6 - Les ressources du coordinateur-formateur

1) Bénévolat

France bénévolat : www.francebenevolat.org

La plaquette « bénévoles » du ministère : www.associations.gouv.fr/article.php?id_article=473

2) Seniors

Le dossier bénévoles retraités : www.francebenevolat.org/document-rubrique-8-retraites-et-benevolat.htm

La lettre d'information professionnelle du magazine "Notre temps" : www.seniorscopie.com

Le site de la Cnav (Caisse nationale d'assurance vieillesse) : www.cnaf.fr

La Fondation Nationale de Gérontologie : www.fng.fr

3) Politiques éducatives et connaissance des structures éducatives

> Prévention de l'illettrisme

Le site du ministère de l'Éducation nationale : www.bienlire.education.fr

Le site de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme : www.anlci.gouv.fr

> Ecoles

Le site officiel du ministère de l'Éducation nationale : www.education.gouv.fr

"Le Café pédagogique" est publié par un réseau d'enseignants, de chercheurs et de cadres éducatifs : www.cafepedagogique.net

Le guide « accompagnement à la scolarité » : www.travail.gouv.fr/IMG/pdf/accompagnement_a_la_scolarite_-version_NB.pdf

> L'éducation prioritaire

Le site officiel du ministère : www.educationprioritaire.education.fr

L'Observatoire des Zones Prioritaires (OZP) : www.association-ozp.net

INRP (institut national de recherche pédagogique) : www.inrp.fr

Le centre Alain Savary consacré à l'éducation prioritaire : <http://centre-alain-savary.inrp.fr/CAS>

> Structures petite enfance

Le site de la CNAF (caisse nationale des allocations familiales) : www.cnaf.fr

Voir « contrat enfance jeunesse » : www.caf.fr/actunationale/images/Enfanceetjeunesse250906.pdf

Voir les publications : Dossiers d'Études, Recherches et Prévisions, Observatoire petite enfance

Le guide « accueil de la petite enfance » :

www.travail.gouv.fr/espaces/famille/navigation-bloc-2/guide-pratiques/IMG/pdf/Accueil_de_la_petite_enfance.pdf

> Centres de loisirs

Le terme d'« accueil collectif de mineurs à caractère éducatif sans hébergement » a remplacé, en juillet 2006, celui de centre de loisirs. Sur le site du ministère, présentation des structures :

http://www.jeunesse-sports.gouv.fr/jeunesse_2/sejours-vacances-accueils-loisirs_229/index.html

> Bibliothèques

La documentation de la DLL (Direction du Livre et de la Lecture) sur les bibliothèques publiques :

<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/index-dll.htm>

4) Thématiques

> Littérature jeunesse

Contactez la bibliothèque de votre ville, la BDP (Bibliothèque départementale de prêt)...

Bibliothèque nationale de France/Centre national de la littérature pour la jeunesse-La Joie par les Livres :

<http://www.lajoieparleslivres.com>

CIELJ - Centre International d'Étude en Littérature de Jeunesse : <http://www.ricochet-jeunes.org>

Sur le site du ministère de l'Éducation nationale, des sélections d'ouvrages pour tous les âges

(y compris la liste des cycles 2 et 3) : www.eduscol.education.fr/D0102/biblio.htm

La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse : www.la-charte.fr

Le réseau des librairies spécialisées jeunesse : www.citrouille.net

La fédération des salons et des fêtes du livre de jeunesse : <http://federationdessalons.free.fr>

> Lecture à haute voix

Contactez la DRAC (Direction Régionale de l'Action Culturelle), les structures locales du spectacle vivant (théâtres...) et les comédiens ou compagnies dans votre région.

> Gestion du groupe, psychologie de l'enfant

Contactez les IUFM (Instituts Universitaires de Formation des Maîtres), DDJS (Direction Départementale du Ministère de la Jeunesse et des Sports), CAF (Caisse d'Allocations Familiales), pédo-psychiatres, orthophonistes, psychologues...

ACCES - Action culturelle contre les exclusions et les ségrégations : www.acces-lirabebe.fr



7 - Les financements propres aux formations : le CDVA

L'organisation des formations a un coût. Il peut s'avérer nécessaire de disposer de matériel audiovisuel, d'imprimés divers... Dans le cas de l'invitation de formateurs professionnels, il peut être réclamé une rémunération qu'il s'agira de prévoir dans l'établissement du budget de l'opération. A titre d'exemple : 350 euros et les frais de déplacement pour un auteur, 160 euros (2h) selon le tarif de la Maison des écrivains et de la littérature, 250 euros pour une conférence de la Joie par les livres.

Le soutien du CDVA (Conseil de Développement de la Vie Associative) peut s'avérer utile pour disposer des moyens nécessaires à des sessions de formation. La priorité du CDVA est le financement d'actions de formation tournées vers la conduite du projet associatif au bénéfice des bénévoles responsables élus, responsables d'activités ou adhérents. En 2007 sa dotation était de 9,5 M d'euros. Le CDVA est composé de représentants de 9 ministères, de 8 représentants des associations et de 3 personnalités qualifiées.

> Le public

La prise en charge du CDVA s'effectue sur la base de l'effectif des bénévoles participant à une formation. Une association peut organiser des formations pour ses bénévoles et les proposer en même temps à des bénévoles adhérents d'autres associations concernées par la thématique ; si l'action est recevable, le CDVA prendra alors en compte tous les bénévoles.

> Modalités de financement

La CDVA subventionne des actions de formation à hauteur de 23 euros par jour et par stagiaire.

La durée maximale prise en compte est de six jours par action. Ainsi, pour un stage concernant 10 bénévoles pendant 6 jours, il est possible de demander $23 \times 10 \times 6 = 1380$ euros

Sur une année, plusieurs actions de formation sur des thèmes différents peuvent faire l'objet d'un financement.

Des sources de financement complémentaires pourront provenir d'autres ministères, de collectivités territoriales, d'entreprises, d'organisations internationales, de l'association elle-même ainsi que des bénéficiaires de la formation. Le total des aides publiques (CDVA compris) ne pourra excéder 80 % du coût total de la formation.

Les formations présentées doivent se dérouler entre le 1er janvier et le 31 décembre.

> La procédure et les renseignements à fournir

1) Dossier administratif

- Une fiche signalétique remplie (dossier COSA)
- Dans le cas d'une première demande, la copie de la publication au JO et des statuts à jour de l'association.
- La composition du conseil d'administration à jour, les rapports d'activités et financier approuvés par la dernière assemblée générale
- Les comptes du dernier exercice clos, le budget prévisionnel de l'année en cours, un relevé d'identité bancaire.

2) Dossier pédagogique

Les associations doivent décrire avec précision le déroulement des actions de formation pour lesquelles elles sollicitent une subvention en indiquant les objectifs, la durée, - le programme proposé détaillé, les moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre, le dispositif de suivi de l'exécution du programme et les modalités d'évaluation de la formation.

> À vos dossiers

Chaque année, une instruction est transmise aux associations nationales et, pour les associations locales, aux services déconcentrés des ministères concernés afin de préciser les orientations et les types de stages qui pourront être retenus. Voir l'instruction 2008 : www.jeunesse-sports.gouv.fr/IMG/pdf/instruction_2008_CDVA_formation_des_benevoles.pdf

Vérifiez chaque année les dates de dépôt des dossiers (avant le 17 février en 2007, avant le 10 mars en 2008).

Les dossiers concernant les projets présentés par une association locale non affiliée à une association, fédération ou union nationale doivent être adressés par les soins de l'association au préfet de département qui se charge de les transmettre, revêtus d'un avis motivé et détaillé, à :

Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports

Direction de la vie associative, de l'emploi et des formations, Sous-direction de la vie associative

Bureau de la promotion de l'engagement bénévole et volontaire

95, avenue de France 75650 PARIS cedex 13

Les dossiers concernant les projets présentés par une association locale affiliée à une association, fédération ou union nationale doivent être adressés à l'association, fédération ou union nationale, à laquelle il appartient de les vérifier et les transmettre à l'adresse précitée avec un avis motivé.

Depuis le 1er janvier 2008 sept régions candidates mettent en œuvre la déconcentration des crédits et de la gestion du CDVA. Il s'agit : de l'Ile-de-France, de la Lorraine, du Nord-Pas-de-Calais, du Limousin, de la Picardie, des Pays de la Loire et du Poitou-Charentes.

D'une façon générale, les associations locales, affiliées ou non, doivent pouvoir s'appuyer sur le Délégué départemental à la vie associative (DDVA) et les services déconcentrés de l'Etat (Directions régionales et/ou départementales de la jeunesse et des sports, Directions régionales des affaires culturelles, Directions régionales des affaires sanitaires et sociales...) pour la constitution de leurs dossiers de demande de subvention. Tout contact avec ces services doit être pris suffisamment en amont de la procédure.



8 - Fiche d'évaluation de formation

Nom de la formation :

Date :

Lieu :

Votre nom :

Je ne savais pas que :

.....
.....

Mes satisfactions :

.....
.....

Mes regrets :

.....
.....

Mes souhaits :

.....
.....

En trois mots, choisissez trois adjectifs représentant l'état dans lequel vous vous trouvez en cet instant

1.
2.
3.



9 - Fiche d'évaluation

Comment vous sentez-vous ?

Nom de la formation :

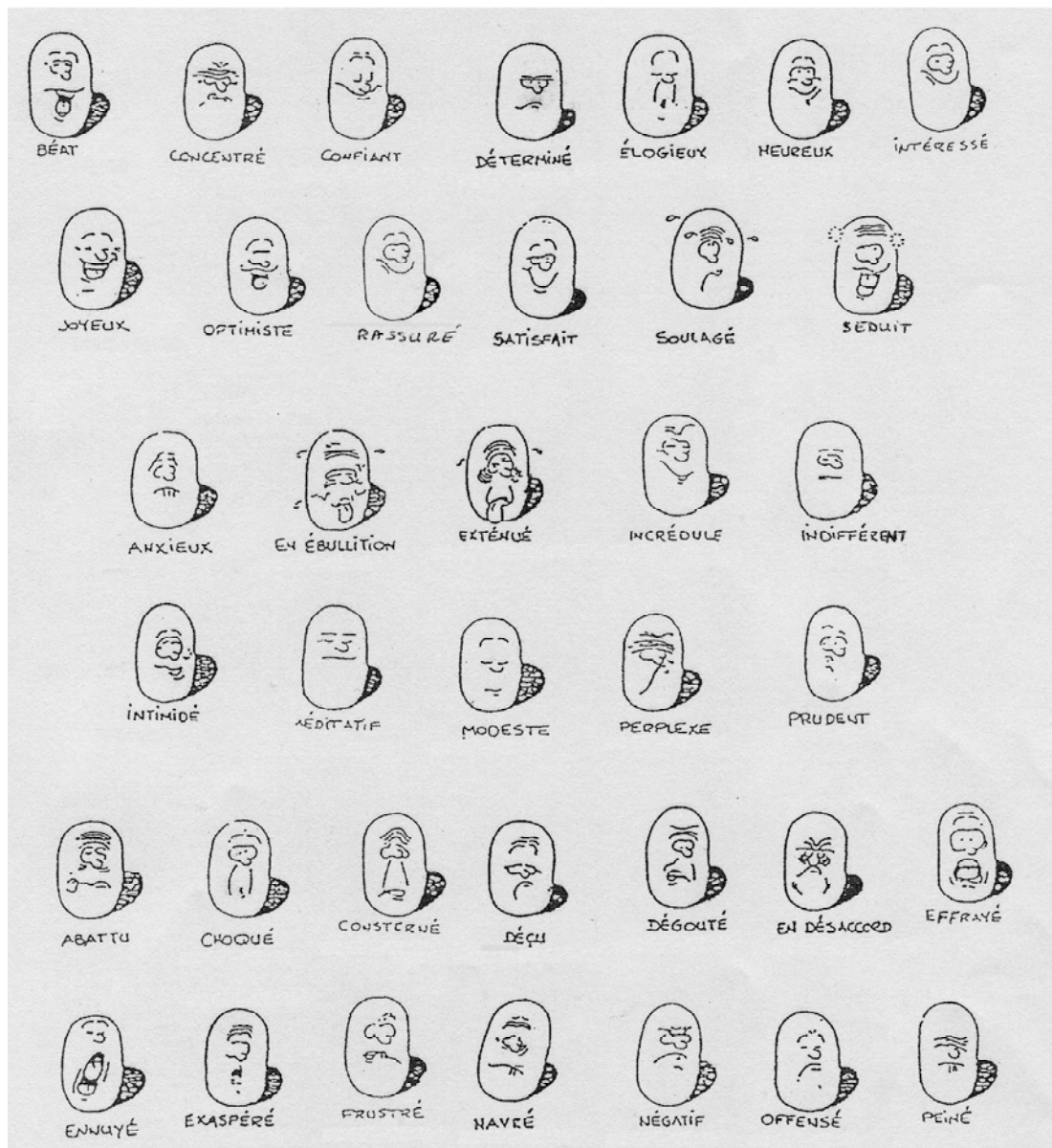
Date :

Lieu :

Votre nom :

Avant la formation ?

Soulignez 3 mots correspondant à votre humeur en début de formation



Après la formation ?

Entourez trois mots correspondant à votre humeur à la fin de cette formation



Chers parents,

Votre enfant participe aux lectures proposées par les bénévoles de l'association « Lire et faire lire ». Il vous dira sans doute le prénom de la personne qu'il rencontre si vous le lui demandez !

Nous avons souhaité vous informer de cette activité que lui offre son école ou la structure éducative qu'il fréquente (bibliothèque, centre de loisirs, crèche...)

Les bénévoles de « Lire et faire lire » sont des lectrices et lecteurs passionnés âgés d'au moins 50 ans.

Ce sont des retraités ou des personnes au foyer, certains sont grands-parents. Tous ont choisi d'offrir un peu de leur temps libre pour transmettre aux enfants leur plaisir de la lecture et le goût des livres.

Ils se sont engagés pour lutter contre les inégalités et pour agir en faveur de la réussite de tous les enfants.

Aujourd'hui dans toute la France ils sont 11000 à intervenir dans près de 5000 structures éducatives auprès de plus de 200 000 enfants.

En accord avec les enseignants, les élus, les éducateurs, les bibliothécaires..., ces bénévoles rencontrent une fois par semaine un petit groupe de 2 à 6 enfants durant toute l'année scolaire.

Quel que soit l'intérêt des enfants pour la lecture, qu'ils sachent déjà lire ou pas encore, ils peuvent participer à ces séances s'ils le souhaitent. Tout le monde aime les histoires !

Pendant une demi-heure, les bénévoles lisent des histoires qui leur plaisent. Les livres choisis appartiennent à leur bibliothèque personnelle ou à celle de l'école ou encore sont prêtés par la bibliothèque publique.

En leur montrant toutes les richesses qu'apporte la lecture, **les bénévoles de « Lire et faire lire » contribuent à développer l'imaginaire des enfants et leur font découvrir la littérature.**

Souvent les enfants posent des questions pendant la lecture, ou bien ils interviennent pour parler de leurs expériences personnelles. Les bénévoles s'efforcent de répondre au mieux à leurs interrogations, comme ils le feraient pour leurs propres enfants ou petits-enfants.

Parfois les enfants peuvent emprunter ces livres et vous demander, à vous les parents, de les lire à la maison. Il arrive même que certains enfants les lisent à leurs parents !

Les bénévoles accompagnent votre enfant dans la maîtrise progressive de la lecture. Les bénévoles de « Lire et faire lire » ne sont pas des enseignants. Ils n'apprennent pas à votre enfant à lire. **Cette responsabilité appartient aux enseignants.**

Une séance de lecture « Lire et faire lire », ce n'est pas du soutien scolaire, c'est simplement un moment de plaisir partagé entre adultes et enfants volontaires.

Ce n'est pourtant pas du temps perdu : **ce temps de lectures favorise la réussite scolaire et éducative de votre enfant.**

A « Lire et faire lire » nous sommes persuadés qu'un enfant qui aura goûté au plaisir des histoires aura envie de les lire tout seul. Et maîtriser la lecture est indispensable pour réussir sa scolarité.

C'est pour cela que les bénévoles interviennent de préférence auprès des enfants les plus jeunes, dans les crèches par exemple et à l'école maternelle et élémentaire.

Apprendre à lire, cela n'est pas facile, nous le savons bien ! **Les enfants ont besoin du soutien de tous. Du vôtre bien sûr !**

Votre enfant sera d'autant plus motivé pour apprendre à lire que vous lui montrez que vous partagez cet intérêt pour la lecture.

Vivez des moments plaisants de lecture avec votre enfant.

Proposez-lui de s'inscrire à la bibliothèque car on peut y emprunter les livres qu'on aime. Offrez-lui des livres.

N'hésitez pas non plus à parler de ses lectures avec d'autres parents, avec son enseignant ou avec les bénévoles de « Lire et faire lire » qui seront sans doute très heureux de vous rencontrer.

En vous remerciant de la confiance que vous nous accordez,

Bien cordialement

L'équipe de Lire et faire lire



« Lire et faire lire », créé en 1999 à l'initiative de l'écrivain Alexandre Jardin, est un programme culturel développé par la Ligue de l'enseignement et l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales), reconnues d'utilité publique.

« Lire et faire lire » est agréée « Association nationale de jeunesse et d'éducation populaire ».

Lire et faire lire est reconnue « Association - ressource dans le cadre

du plan de prévention et de lutte contre l'illettrisme du ministère de l'Éducation nationale ».

« Lire et faire lire » est lauréat du Prix de la Fraternité, Grande cause nationale 2004.

Dans chaque département, des coordinateurs Lire et faire lire accompagnent les bénévoles dans leurs interventions auprès des enfants.

Les contacts de ces coordinations sont disponibles par téléphone au **0 825 832 833** (0,15 centimes/minute) et sur le site internet : **www.lireetfairelire.org**